

**OBJET            CANDIDATURE DE LA VILLE AU FONDS D'EXPERIMENTATION  
                      TERRITORIALE CONTRE LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE**

---

Le gouvernement a décidé de lancer à titre expérimental le projet « zéro chômage » en direction des chômeurs de longue durée dans le but de réduire les inégalités et de remettre de la dignité sur le parcours des personnes privées d'emploi depuis trop longtemps.

La Ville de Saint-Denis a décidé de présenter sa candidature dans le cadre de l'appel à projet et un dossier a été adressé récemment au Préfet.

Ce fonds d'expérimentation doit nous permettre d'étendre nos interventions en faveur de la lutte contre le chômage et plus précisément du chômage de longue durée. Pour cela, nous avons ciblé trois quartiers prioritaires pour une population proche de 6 000 personnes qui sont : Marcadet, le Moufia (les bas) et la Chaumière.

La philosophie générale qui guide ce dispositif repose sur une réorientation des finances publiques affectées au traitement du chômage et de la précarité sociale.

A ce titre, il est attendu que les institutions chargées du traitement social et financier des publics en situation de précarité, réorientent de manière ciblée leurs interventions afin de garantir la mise en œuvre de ce dispositif.

Un travail de partenariat a été amorcé et doit se poursuivre prochainement :

- pour rassembler les informations complémentaires ;
- pour identifier les publics ;
- pour asseoir les activités susceptibles d'être proposées aux bénéficiaires.

Pour mener à bien ce dispositif, nous envisageons très rapidement de sensibiliser aussi bien le Conseil Départemental que la Communauté intercommunale du Nord afin d'obtenir leur adhésion sur les objectifs ainsi que leurs contributions financières.

Seul ce type de mobilisation pourrait nous conduire vers une amélioration durable de la situation de nos concitoyens et plus globalement agir sur la cohésion sociale et la vie sociale dans nos quartiers.

Enfin, il importe de souligner que le fonds d'expérimentation territorial contre le chômage de longue durée vise à compléter, voire à consolider toute une panoplie d'actions que la ville de Saint-Denis a engagé depuis quelques années en partenariat étroit avec un réseau de structures de l'économie sociale et solidaire.

L'attribution est assortie de conditions d'octroi.

**Rapport n°16/6-13**

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver la candidature de la collectivité à l'appel à projet susmentionné ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ;
- 3° de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Signé électroniquement par :  
Gilbert ANNETTE  
Le 26/11/2016 00:03

**OBJET      CANDIDATURE DE LA VILLE AU FONDS D'EXPERIMENTATION  
TERRITORIALE CONTRE LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°16/6-13 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur CHOPINET Gérard, 1<sup>er</sup> Adjoint de Quartier, présenté au nom des Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale, et Economie Marchande / Economie Solidaire.

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve la candidature de la collectivité à l'appel à projet « zéro chômage ».

**ARTICLE 2**

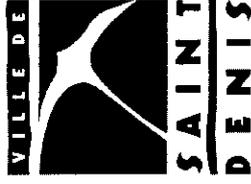
Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.



Signé électroniquement par :  
Gilbert ANNETTE  
Le 26/11/2016 00:03



# Fonds d'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée

« Zéro chômage »

Projet de candidature  
de la Ville de Saint-Denis

## **Déclaration d'intention**

La Ville de Saint-Denis poursuit ses efforts afin de répondre à la détresse sociale et économique engendrée chez un public en difficulté du fait de l'étroitesse du marché de l'emploi dans le secteur marchand et de leurs expériences trop saccadées et pas assez suffisantes et consistantes pour garantir les attentes des employeurs en matière de productivité.

Face à ce fléau social qu'est le chômage, la Ville de Saint-Denis agit sur tous les fronts pour apporter de l'activité et de la dignité aux sans emplois et pour assurer une certaine paix sociale. Dans son engagement, la collectivité s'est lancée dans le recrutement d'emplois de services civiques, d'emplois d'avenir, a soutenu jusqu'à présent une programmation exceptionnelle d'Ateliers Chantiers d'Insertion (plus de 20 chantiers par an) et transformé certains d'entre eux en ACI permanents

Le Fonds d'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée constitue un outil supplémentaire que la collectivité souhaite mobiliser pour compléter son panel de réponses.

Ce dispositif devrait nous permettre de prendre en compte la situation particulière de nombreuses personnes en situation de chômage de longue durée qui vivent cette exclusion sociale liée à l'emploi comme un handicap insurmontable et pour lesquelles l'institution communale n'avait pas de réponses structurées.

La Ville de Saint-Denis compte 145000 habitants installés dans 19 quartiers autour d'une organisation administrative composée de Mairies Annexes ou de Centres Communaux.

Sur l'ensemble du territoire, on dénombre 20375 chômeurs ce qui correspond à 30% de la population active ou à la recherche d'un emploi avec une représentation extrêmement importante de chômeurs dans la tranche d'âge 25/49 ans.

Le chômage de longue durée lui, concerne plus de 10 000 personnes soit près d'une personne sur deux au chômage. Si l'on ramène ce chiffre au niveau de la population globale soit un taux de 7%, nous pouvons nous projeter sur un contingent de 400 personnes qui pourraient être concernées par le fonds territorial d'expérimentation contre le chômage de longue durée sur le territoire identifié.

Le Maire de Saint-Denis  
Gilbert ANNETTE

## 1)-Les principales caractéristiques du territoire candidat

Parmi ces quartiers, nous avons retenu trois d'entre eux qui présentent des caractéristiques particulières du fait du nombre de chômeurs de longue durée et d'une organisation sociale qui demeure fragile :

- le quartier de Marcadet ;
- le quartier du Moufia les Bas ;
- le quartier de la Chaumière ; (raisons particulières voire en annexe extraits du rapport de l'ANAH.....)

### a)-Caractéristiques sociodémographiques

Quartier	estimation Habitants concernés par FET-CLD	Évolution (entre 2006 et 2011)	Chômage global	Situation pauvreté	Chômage des jeunes	Observations Difficultés à extraire les éléments statistiques du fait du positionnement géographique des quartiers retenus. Il s'agit en effet de micro-quartiers sur lesquels la ville souhaite mener une action soutenue dans la durée
Marcadet	1350	=		49%	38%	
Moufia (les bas)	2500	8,00%	32,00%	58%		
Chaumière	1750	=				
Total territoire FET-CLD	5600					

### b)-Caractéristiques économiques

Quartier	Principales activités économiques		Représentation locale (union d'artisans...)
Marcadet	Ce quartier se confond avec le centre-ville de par sa position géographique mais regroupe tous les handicaps d'un quartier en difficulté. En même temps, des possibilités de développement d'activité existent mais demandent à être intégrées dans une approche de développement économique plus globale.		non
Moufia (les bas)	Même si ce secteur a connu un boom économique local avec le développement de nombreux services, ce quartier connaît malgré tout, des difficultés à canaliser tous les besoins en matière d'emploi. L'évolution démographique de l'ordre de 8% ces dernières années n'est pas faite pour faciliter l'accès à l'emploi.		non
La Chaumière	Enclavée entre les camélias et le Quartier de Saint-François, elle a vu partir les quelques rares structures économiques essentiellement de services. Aujourd'hui classée en veille (PV) avec une grosse problématique autour du logement, et des enjeux en matière de vie sociale et de cohésion du fait d'un apport important en peu de temps d'une population issue de la zone Océan Indien.		non

## Commentaires

Sur les deux premiers quartiers des actions ont déjà été engagées depuis quelques temps mais ne suffisent pas à endiguer le flot de demandes et notamment des CLD. Par contre sur le quartier de la Chaumière tout reste à faire puisque l'on observe régulièrement des actes d'incivilité, des difficultés d'insertion sociale et, comme tous les autres quartiers des difficultés d'insertion encore plus accrues à cause des problèmes linguistiques.

Une ouverture du public CLD sur des espaces d'expression par le travail et par l'activité devient urgent au regard des constats de l'ensemble des partenaires intervenant sur site.

**c)-Développement du territoire**

Quartier	Actions menées sur le territoire en matière de développement économique au cours de ces 5 dernières années	Acteurs principaux
Marcadet	Réalisation d'un Atelier Chantier d'Insertion Accompagnement RSMA	État - Commune-Europe Commune - Etat
Moufia (les bas)	Réalisation de 10 Ateliers Chantiers d'Insertion Prévision 2017 : 3 ACI Installation des « Éco - box » : accompagnement vers l'activité économique de proximité Accompagnement RSMA	État - Commune-Europe État - Commune-Europe Commune Commune - Etat
La Chaumière	Actions en lien avec le quartier des Camélias	Commune

**Commentaires**

Près de 200 postes d'insertion ont été proposés à ces territoires pendant ces dernières années dont 42 orientés vers les dispositifs d'insertion proposés par le RSMA en assurant l'accompagnement des jeunes depuis leurs quartiers respectifs. 150 postes sont déjà pré-positionnés pour 2016 en plus du dispositif « zéro chômage ».

Sur ces quartiers en particulier, la ville tente aussi des actions visant à rapprocher les populations en aménageant des sites dédiés aux jardins familiaux, en faisant appel aux ACI et en mettant ces sites à la disposition d'associations locales pour la gestion quotidienne. Ces sites nécessiteront à terme d'un mode de gestion groupée. Dans ce cadre particulier, mais pas seulement, des besoins en salariés sont déjà identifiés et feront l'objet d'un travail complémentaire afin de rapprocher les besoins avec les capacités et les formations nécessaires.

## 2)-Identité des porteurs de projets

### Présentation

Porteurs de projets	Activité 1	Activité 2	Perspectives : développement activités nouvelles	Situation partenariale avec la ville de Saint-Denis
Allié	Accompagnement – suivi des ACI... dont 3 permanents	Mission dans le domaine de l'économie sociale et solidaire avec la MESS	Accompagnement des initiatives locales ESS Formation d'Agents de Vie Quotidienne	L'Allié a été créée avec le soutien de la Ville de Saint-Denis et assure la mise en œuvre d'Ateliers Chantiers d'insertion. Interlocuteur privilégié de la collectivité, l'Allié apporte son expertise tant dans le domaine des actions d'insertion que dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire. Dans le cadre de l'élargissement de ses compétences, l'Allié accompagne depuis quelques années les porteurs de projets et abrite de manière ponctuelle des partenaires de l'ESS.
ADRIE Réunion	Ressourcerie informatique électroménager (Moufia)	Ressourcerie valorisation bois (Sainte-Marie)	Ecole du numérique Ouverture d'une antenne bois au Moufia	Rattachée à BAC Réunion, l'ADRIE a focalisé ses activités ces dernières années dans le recyclage de matières. Gestionnaire de deux structures de production (reconditionnement et valorisation) une à Saint-Denis (commune) et l'autre à Sainte-Marie (commune) elle entend jouer un rôle plus important en poursuivant la diversification de ses activités et notamment à tout ce qui touche au numérique (candidature en cours pour l'Ecole du numérique) et la consolidation de la filière bois sur laquelle elle mise énormément compte tenu de la demande soutenue des usagers.
Pasrel entreprise	Espaces verts – environnement	Nettoyage – entretien bâtiment	Elargissement des champs d'intervention	Pasrel-entreprise compte parmi les structures d'ESS les plus dynamiques avec des actions débouchant sur un taux d'insertion de l'ordre de 70% Une SCOOP a notamment été créée pour permettre cette passerelle entre le secteur non marchand et le secteur marchand en préparant au mieux les acteurs et en offrant plus de chance d'insertion aux participants aux activités proposées.

### Commentaires

Dans un premier temps, la collectivité a souhaité mobiliser les partenaires avec lesquels elle entretient depuis quelques années des relations de partenariat productives et efficaces.

Un élargissement de ce réseau n'est pas à exclure d'autant que la collectivité a mis en œuvre un dispositif « d'Accompagnement Pour l'Insertion » visant le soutien, dans de nombreux territoires, de toutes initiatives dans le domaine de l'ESS contribuant à apporter de la plus-value sociale et économique dans des quartiers en grande difficulté.

**Dossier de candidature au Fonds d'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée (octobre 2016)**

**Activités mobilisatrices de CDI-CLD 2017 - 2018**

Année de programmation		2017 -S1	2017 -S2	2018 -S1	2018 -S2
Quartier	Porteurs de projets	Activité 1	Nombre de postes CDI-CLD	Activité 2	Nombre de postes CDI-CLD
Marcadet	Pasrel entreprise	Espaces verts – environnement	5	Nettoyage – entretien bâtiment	5
Moufia (les bas)	ADRIE Réunion	Ressourçante informatique électroménager	5	Ressourçante atelier valorisation bois	5
La Chaumière	Allié	ACI permanents	5	Jardins familiaux (Moufi et Primat déjà existants)	5
Tous quartiers	Associations locales	Entretien des équipements d'éducation populaire	15	Accompagnement des activités d'éducation populaire	15
Tous quartiers	Allié et associations locales et CCAS			Agent de Vie Quotidienne (lutte contre l'isolement social). Opération : Formation-action-Emploi	Formation 20 X
Tous quartiers	Allié et associations locales			Valorisation et entretien des sites de loisirs (parcours de santé – zone de loisirs...	15
<b>Total postes</b>			<b>15</b>		<b>35</b>
					<b>45</b>
					<b>10</b>
					<b>135</b>

Activités existantes	Activités en développement	Activités nouvelles : Aide à la personne Conciergerie sociale
----------------------	----------------------------	--

**Commentaires**

La montée en charge des postes telle qu'elle est envisagée devrait permettre à la collectivité et aux partenaires associés de prendre les dispositions d'un accompagnement qui passe par un travail de remobilisation sociale, d'évaluation des compétences et autres capacités pour une meilleure orientation possible. Par ailleurs, ce dispositif devra être préparé en amont et en lien avec les structures déjà en fonctionnement pour éviter la confrontation entre « les emplois aidés déjà en poste et les nouveaux contrats : CDI-CLD ».

Autres activités susceptibles d'employer des CDI-CLD

		Année de programmation		2019
Quartier	Accompagnement de la démarche	Activité 1	Nombre de postes envisagés	Observations
Tous quartiers	CAPAB	Conciergerie sociale de quartier	20	Services de proximité autour des trois piliers de la coordination territoriale Alphabétisation... en partenariat avec les bailleurs sociaux (TFPB...)
Marcadet	CAPAB	Conciergerie sociale d'entreprises	20	Entretien quotidien des locaux...barquettes solidaires...
Tous quartiers	CAPAB	Renforcement des volumes d'activités des structures d'économie sociale et solidaire déjà en place	20	Véloce - carrousel longtemps - passe à poissons (protection et valorisation des espèces en rivières...)
Tous quartiers	CAPAB	Développement des structures d'économie sociale et solidaire	20	Exemples : Jardins cocagne de Saint-François - recyclage et vente sur site déchetteries (tout sous la main...)
Total postes			65	

Commentaires

La Ville de Saint-Denis dispose de structures et d'outils lui permettant d'envisager objectivement le développement de projets ESS sur son territoire.

La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire basée en centre-ville accueille aussi bien les organismes accompagnateurs, que de porteurs de projets.

Sur la base de la structuration actuelle et des évolutions à prévoir notamment en matière d'accompagnement des initiatives dans les quartiers où la collectivité a fait le choix depuis 2015 de soutenir des projets couvrant ce champ dans chacun des territoires de projets ( 9 territoires).

Ce programme est en cours de réalisation et devrait ouvrir d'autres perspectives spécifiques à chacun des Territoires de projets ou croisées suivant les caractéristiques de chacun d'eux.

De nombreux bénévoles sont déjà mobilisés dans les quartiers autour d'actions de solidarité et/ou d'entre-aide notamment sur la base de besoins non couverts (nettoyage - embellissement - petits travaux de restauration de logement...).

### 3)-Gouvernance du projet : le Comité Local

#### a)-Instance de gouvernance locale

La Ville de Saint-Denis se positionne d'une part, pour une souplesse des organes d'accompagnement et de suivi et, d'autre part, pour une exploitation des supports déjà employés dans le cadre de son dispositif de Coordination Territoriale. (cf schéma opérationnel en annexe)

#### Préfiguration du Comité Local

Présidence	Le Maire ou son représentant	Gilbert ANNETTE
Collège services municipaux	Direction Gle Adjointe Développement Territorial Direction de l'insertion Direction de l'Economie de Proximité	Carine SAQUE Eric POUNOUSSAMY
Collège institutions-administrations	Représentant Pôle Emploi Représentant Dieccte Représentant de DDJS-CS	
Collège des partenaires	Représentant de l'ALIE Représentant de la MESS Représentant de Pasrel-Entreprise Représentant de l'ADRIE / BAC Réunion	Stéphane DELAUNAY Directeur Sarah LAVINA (Chef de projet) Fabrice SANSON Axel NAILLET
Responsable-animation du Comité Local	Directeur de l'insertion (Mairie de St-Denis)	Eric POUNOUSSAMY

**Modalités de travail du Comité Local (année complète)**

Création	Evaluation 1 <sup>er</sup> trimestre	Evaluation intermédiaire (semestre)	Evaluation 3 <sup>ème</sup> trimestre	Bilan fin 2 <sup>ème</sup> semestre
Création du Comité Local				
Validation composition				
Validation du calendrier de réunions annuelles				
Validation des orientations				
Validation financement				
Levée des contraintes				
Date de lancement du dispositif				

Parties à compléter en fonction de l'évolution et les besoins du projet

**b)-Calendrier prévisionnel et accompagnement du dispositif sur les territoires**

Décision du Conseil Municipal	Création du Comité Local	Lancement du dispositif	Passage en Comité technique thématique (1)
19 novembre 2016	Fin Novembre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2017	1 <sup>er</sup> semestre 2017 (2)

(1) instance territoriale animée par les Chefs de projet de la Coordination Territoriale et de la Politique de la Ville

(2) sur les territoires concernés et sur la base du schéma opérationnel de la coordination territoriale. Cf schéma en annexe.

**Commentaires**

Il s'agit là d'une approche théorique qui devra s'affiner au moment où le dispositif sera opérationnel.

Toutefois, la commune développe depuis deux ans un dispositif de coordination territoriale sur 9 territoires pour être au plus près des préoccupations de la population.

La déclinaison opérationnelle de cette coordination nous permet d'assurer aujourd'hui un suivi plus compact des publics et un accompagnement sur leur lieu de vie. (cf organisation en annexe : schéma global et plus particulièrement Comité Technique Thématique « Insertion Emploi Développement économique »)

### c)-Programme d'actions

Le programme présenté par la Ville de Saint-Denis se décline en trois axes :

- 1)- Partir des potentialités existantes en termes de structures, d'activités, de capacité d'encadrement :
- 2)- Mettre en place un programme de renforcement des structures et des activités afin d'accueillir de nouveaux contrats en privilégiant la formation spécifique pour améliorer la qualité des prestations :
- 3)- Développer de nouvelles structures d'économie sociale et solidaire afin d'augmenter les offres d'activités et insérer définitivement : *réf : partie « autres activités susceptibles d'employer des « CDI-CLD ».*

### Commentaires

Ces trois étapes, étalées dans le temps, devraient garantir soit la pérennisation des activités au sein même des structures d'accueil, soit d'engager sur de nouveaux segments d'activités porteurs et enfin de faciliter la création ou le montage de nouvelles structures à partir par les bénéficiaires des contrats (*essaiimage*) en s'appuyant sur la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire et dans des domaines porteurs et expérimentés dans la cadre de ce dispositif : exemple : conciergerie sociale de quartier ou d'entreprises.

Par ailleurs, pour maintenir un niveau de cohérence fort, la ville et ses partenaires ont choisi de bâtir leur offre d'activités en reprenant les axes et piliers du contrat de ville qui, eux-mêmes ont permis de structurer la démarche de coordination territoriale initiée par la collectivité depuis 2015.

Ce choix devrait apporter une garantie supplémentaire au dispositif tout en assurant un suivi tant administratif, qu'opérationnel.

1)- à travers le comité local ;

2)- à travers les comités techniques thématiques locaux avec la nécessaire transversalité touchant aussi bien les offres d'activités et la demande d'activité.

**NB : Un comité de pilotage technique composé des membres de la collectivité (services municipaux) et les entreprises conventionnées se réunira chaque mois pour dresser un état d'avancement du dispositif sur le terrain.**

Enfin, la Ville de Saint-Denis a l'intention d'exploiter les données recueillies dans l'étude qu'elle a réalisée sur l'économie sociale et solidaire pour conforter l'ensemble de sa démarche. Cette instance permettra à l'ensemble des acteurs d'avoir un balayage global et de tirer les enseignements nécessaires à la consolidation de la démarche d'insertion.

Cette approche entend toucher tous les aspects pour une insertion réussie à savoir durable par :

- Une bonne connaissance des situations sociales et économiques des bénéficiaires et un suivi à partir des moyens humains disponibles au sein de chacune des structures ;
- Une bonne connaissance du projet de vie de chacun pour pouvoir axer les aides et les accompagnements sur des champs porteurs d'insertion ;
- Une bonne connaissance du comportement social et productif de chaque bénéficiaire dans le cadre des activités pratiquées voire, une prise en compte de nouvelles perspectives au regard de l'investissement consenti par chacun pour participer à leur propre insertion ;

- Une bonne connaissance des attentes en matière de formation en lien direct avec les activités pratiquées ou en lien avec les projections professionnelles des bénéficiaires. Les organisations de financement de la formation devraient être sollicitées à cet effet. Le choix des partenaires -entreprises conventionnées- a été fait en tenant aussi compte des relations privilégiées qu'ils entretiennent avec des centres de formation et leurs capacités à bâtir des plans de formation.

Les efforts demandés aux entreprises conventionnées seront essentiellement concentrés sur l'accompagnement à la sortie du dispositif et ce dès les premiers contacts avec le bénéficiaires.

Ces sorties pourraient être envisagées sous plusieurs formes :

- Pérennisation des activités pratiquées au sein des structures d'accueil ;
- Elargissement du panel d'activités par des initiatives complémentaires collectives ou individuelles ;
- Création d'entreprise dans le secteur marchand avec la possibilité de mobiliser le programme « Ecobox » lancé par la collectivité cette année ;
- Création d'activité dans le secteur social et solidaire.

#### **4)-Identification des demandeurs d'emploi susceptibles d'intégrer l'expérimentation**

Un rapprochement est en cours avec le Pôle Emploi afin qu'il puisse sortir une liste des bénéficiaires potentiels. La situation particulière à la Réunion avec des corrélations dans ces quartiers dits à problèmes et une forte proportion de chômeurs de longue durée, nous obligent à une certaine vigilance avant toute communication sur ce projet. Ecarter de fait tout effet d'annonce sur un projet en cours de construction nous semble responsable.

Cependant, nous comptons travailler en étroite collaboration avec le Pôle Emploi dès la phase d'identification et ce, jusqu'à la phase de recrutement.

Parallèlement, nous devons persuader les responsables des différentes entreprises partenaires sur les conséquences directes du mode de fonctionnement opéré jusqu'à présent et de la nécessité de ne pas bousculer une certaine l'uniformité des contrats aidés.

L'orientation que nous avons choisie favorisant sur des activités existantes des contrats de 22 heures et sur des activités nouvelles des contrats de 35 heures nous semblent être un bon compromis et surtout un moyen d'évaluer la progression des bénéficiaires avec la possibilité de passer d'une activité d'insertion, à une activité professionnelle durable.

L'expérience en la matière nous oblige à être extrêmement prudents pour ne pas transformer cette piste optimiste en champ de revendications ou d'incompréhensions.

**NB** : le choix d'intervenir sur des micro-quartiers pose la difficulté du repérage des publics. Cette difficulté c'est aussi et surtout celle du Pôle Emploi qui doit respecter l'esprit de la démarche (identifier les publics et évaluer leurs compétences pour les mettre en face de besoins). Un temps de travail supplémentaire nous semble utile pour avoir des données suffisamment affinées.

## **5)-Identification des besoins non couverts par les entreprises et structures existantes sur le territoire**

Les besoins non couverts dans la commune de Saint-Denis, sont en grande partie les besoins que l'on retrouve sur le plan national et qui se justifient au regard de l'évolution démographique, sociale et économique de nos territoires avec :

- un vieillissement de la population qui s'est installé dans la durée et les attentes des familles ancrées dans la tradition par un maintien à domicile ;
- des problèmes sociaux en lien avec la gestion des quartiers périphériques, des cités... ;
- des problèmes liés à une insécurité grandissante ;
- des problèmes d'exode économique par le secteur marchand ;
- des problèmes de gestion environnementale et la nécessité d'une approche globale et citoyenne de la sensibilisation à l'action ;

→ **Un vieillissement de la population qui s'est installé dans la durée et les attentes des familles ancrées dans la tradition par le maintien à domicile**

Dans ce domaine particulier, une approche purement économique ne peut être envisagée du fait même que la majorité des personnes concernées vivent des minimas sociaux. Une approche solidaire ne peut s'inscrire que si elle est envisagée sous la forme d'une prise en charge globalisée qui touche au **confort matériel en termes d'habitat et d'adaptations spécifiques** suivant les cas de figure et qui touche aussi aux aspects sociaux en termes d'accompagnement, d'animation et de liens sociaux.

→ Des problèmes sociaux en lien avec la gestion des quartiers et autres cités :

Sur ce plan, nous savons aujourd'hui que la disparition des concierges d'immeubles a eu un impact sans précédent sur les relations sociales et sur le niveau d'entretien des bâtiments.

Ce qui pose encore problème aujourd'hui : c'est le coût induit de cette prestation qui, si cela devait se remettre sur pied sur les mêmes bases qu'auparavant engendrait une participation supplémentaire des locataires des logements sociaux qui eux-mêmes se trouvent le plus souvent en situation en surendettement réel et non déclaré. L'idée de **conciergerie sociale** et plus largement **conciergerie d'entreprises** dans des quartiers où existent encore des acteurs, pourraient être une des réponses à construire avec les populations concernées.

→ Des problèmes liés à l'insécurité grandissante

Au-delà du sentiment d'insécurité qui lui repose en grande partie sur absence flagrante d'actions socio-éducatives et plus largement d'éducation populaire, persiste malgré tout une insécurité qui touche toutes les couches sociales et se traduit le plus souvent par des actes d'incivilité réguliers, des occupations physiques dans des lieux non autorisés, des provocations envers les institutions...

Sur ce plan, un travail de fond doit être entrepris et pour qu'il soit efficace il faut déjà améliorer les conditions de vie au quotidien des personnes, moyen de recréer des liens sociaux alors que la peur engendrée par l'insécurité a eu tendance à cloisonner les relations.

Les pouvoirs publics, mais pas seulement, doivent être en première ligne pour « libérer » de **nouveaux espaces d'expression en gestion autonome et responsable** et encourager une prise en charge partagée des situations.

→ Des problèmes liés à l'exode économique des banlieues par le secteur marchand

Dans des quartiers où le pouvoir d'achat a été réduit à néant, où les Centres Communaux d'Action Sociale sont pris d'assaut dès les premières heures de la journée, où il y a plus de gens dans la rue, gagnés par l'oisiveté, plutôt que par le travail, ce ne sont pas des conditions incitatives pour des entrepreneurs et autres commerçants.

Dans le même temps, cet effacement participe à déséquilibrer le tissu social alors que par exemple, le secteur d'artisanat d'art ou traditionnel sous tous ses angles peut être un vecteur de réveil économique, de remise en activité de nombreuses personnes dès lors que la réglementation fiscale et sociale soit corrigée pour permettre une véritable valorisation des savoir-faire des populations fragilisées par les séquences répétées de chômage, qu'on a eu trop tendance à sous-estimer et qui vive avec ce handicap qui est le rejet social. Pour il faut une véritable exploration dans les moindres recoins des quartiers pour évaluer les potentiels existants et valorisables. Une étude dynamique s'impose !

### → Des problèmes de gestion environnementale

L'idée de **transport solidaire** avec des moyens de déplacement innovants et plus conviviaux à l'échelle des quartiers peut être une approche qui recrée les liens sociaux, développe de l'activité et participe à la protection de l'environnement. Ces moyens existent et sont testés partout dans le monde.

A l'échelle de la Ville de Saint-Denis, nous accompagnons une structure de l'économie sociale dans cette direction. Très rapidement, elle devra passer l'étape de la commercialisation de ce nouveau service et c'est à ce niveau que nous devons, chacun dans nos domaines de compétences, être à l'aise sur la capacité de l'innovation sociale à jouer sur le terrain de l'innovation économique.

D'autres exemples peuvent être approchés :

- le traitement du textile pour lequel la commune et l'intercommunalité ont décidé d'occuper le terrain en appuyant les initiatives dans ce domaine ;
- la diminution des circuits de retraitement des matières recyclables avec l'installation sur les sites de dépôt de **structures de pré-tri et de recyclage** en exploitant les capacités des déchèteries.

A première vue, ce sont des besoins déjà intégrés dans les analyses dans certains cas et dans d'autres, pris en compte dans des plans d'action.

Cependant, à Saint-Denis ces besoins prennent une toute autre dimension parce qu'ils doivent s'inscrire dans un contexte socio-économique des plus criants sur le plan national (faible niveau de compétences et qualification des personnes au chômage- des contraintes d'ordre organisationnel- un soutien accordé aux grosses structures et un relai terrain largement insuffisant pour mobiliser les usagers et les sans-emplois.

Avec la maison de l'Economie Sociale et Solidaire, nous allons lancer une vaste opération de repérage d'activités sociales et solidaires dans tous les quartiers en impliquant les associations locales.

Nous sommes déjà conscients que cette initiative est vouée à l'échec si elle n'est pas accompagnée par des mesures spécifiques et expérimentales.

## 6)-Identification des entreprises susceptibles d'intégrer le dispositif expérimental

### *Présentation*

Entreprise (étape 1)	Perspectives : développement activités nouvelles	Situation partenariale avec la ville de Saint-Denis
Allié : Association Locale pour l'Insertion par l'Economique ADRIE Réunion	Accompagnement des initiatives locales ESS Formation d'Agent de Vie Quotidienne Ecole du numérique Ouverture d'une antenne bois au Moufia	Gestionnaire du PLIE  Structure d'économie sociale et solidaire
Pasrel entreprise	Elargissement des champs d'intervention	Structure d'économie sociale et solidaire ayant développé une SCOOP

## 7)-Suivi de l'expérimentation

- a)-Modalités d'évaluation sociale du dispositif : tableaux de bord de suivi général et individuel
- b)-Modalités d'évaluation financière du dispositif : tableaux de bord de suivi de l'impact du dispositif sur le fonctionnement de la structure partenaire
- c)-Système d'information (collecte et traitement) : centralisation service référent

### Commentaires

Nous avons développé ces dernières années de nombreux outils de gestion relatifs aux actions d'insertion que nous avons accompagnées sur le terrain.

Par ailleurs, nous avons toujours inscrit notre démarche dans un cadre partenarial ce qui nous a permis d'agir dans la durée. Les différents tableaux de bord seront montés à partir des éléments validés et faisant l'objet de l'expérimentation.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du samedi 19 novembre 2016  
et annexé à la Délibération n°16/6-13

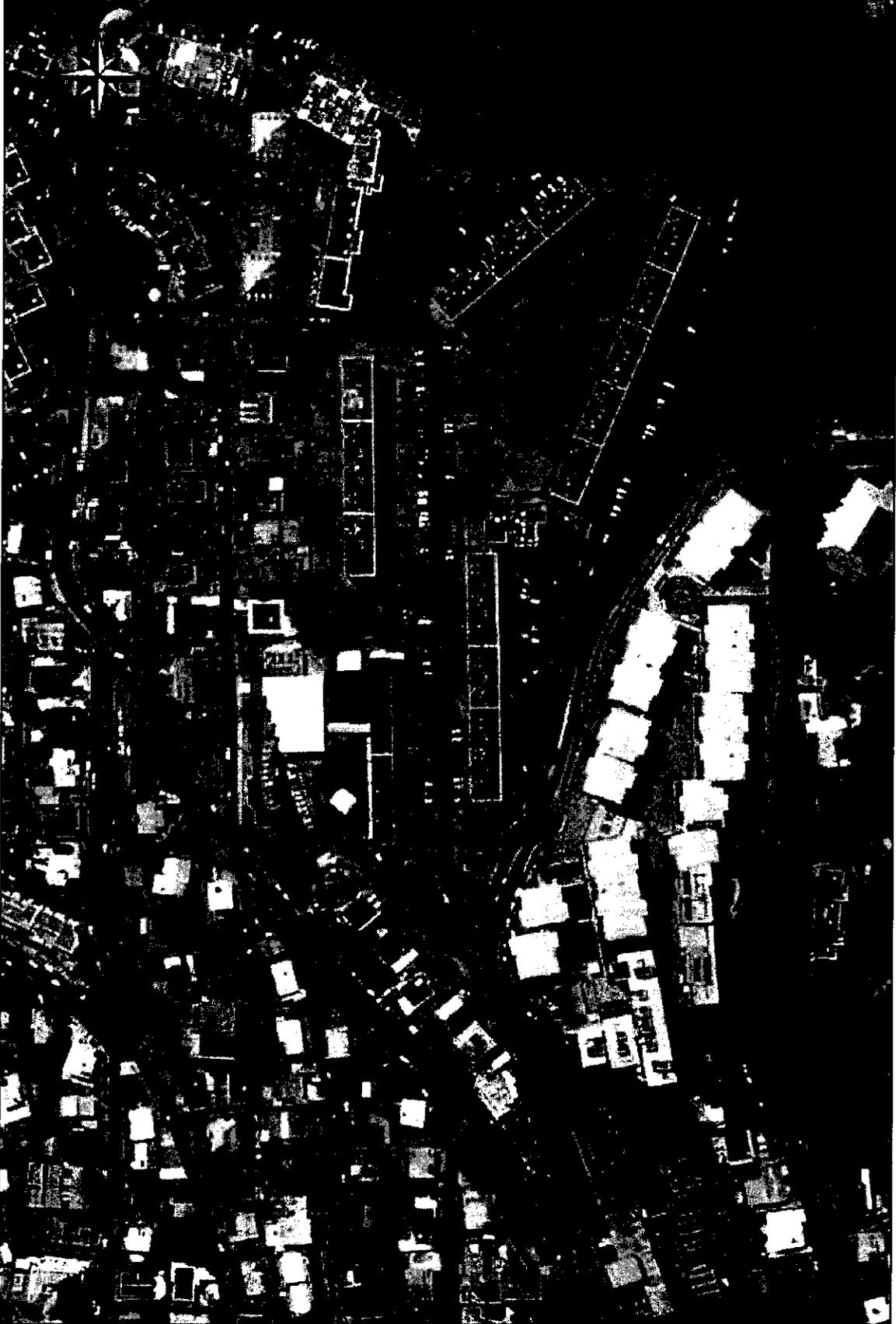


# La Chaumière

Cadre de vie, cohésion sociale & Citoyenneté

LEADER  
Groupe La CHAUMIERE

Ech : 1 / 2000



M A I R I E D E S A I N T - D E N I S    Direction du Plan et du FIS

DATE DE TIRAGE : 11-06-2016, 11:39:09, Lun

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161119-16613-DE  
en date du 28/11/2016 ; REFERENCE ACTE : 16613

# Cohesion sociale – action sociale

## Etat des lieux

- 1751 habitants
- Forte proportion de la population venant de l’océan Indien (majoritairement mahoraise et malgache).
- Situation sociale
  - 699 allocataires CAF
  - 256 pour lesquels leur source de revenu est composée à 100 % des prestations CAF
  - 229 familles monoparentales

## Perspectives

- Mobilisation des dispositifs de droit commun qui doit être particulièrement volontaire => sortie récente du dispositif de QPV qui pourrait aggraver les situations
- Problématique de l’intégration sur laquelle la Ville souhaite entrer dans une démarche innovante
  - Qui suppose un travail sociologique et un suivi du projet à long terme
  - Qui suppose d’encourager un brassage des populations en envisageant des perspectives d’aménagement nouvelles



# Cohesion sociale – projet éducatif

## Etat des lieux

- Enfants livrés à eux-mêmes lorsqu'ils ne sont pas à l'école.
- Parents peu impliqués dans le rôle éducatif de leur enfant.
- Peu voire pas d'informations sur l'hygiène et les comportements à adopter.
- Hygiène alimentaire et corporelle : constat qui est fait à l'école où les enfants viennent étudier sans prendre de petits déjeuners. De nombreux enfants ont aussi une mauvaise hygiène corporelle.

## Perspectives

- Extension du PRE :
  - le collège de Montgaillard ainsi que les groupes scolaires qui y sont rattachés dont La Chaumière, font l'objet d'une étude dont l'objectif est de construire un projet de réussite éducative.
  - La présence d'un éducateur spécialisé dans l'école de Chaumière devrait donc être effective dès la fin de l'année 2016.

# Cohesion sociale – vivre ensemble

## Etat des lieux

- l'absence de lien entre les différentes communautés
  - Souci de langue, donc de compréhension entre la population qui habite à la Chaumière.
  - Certain repli communautarisme de la population de la Chaumière.
- l'existence de tensions entre les locataires qui sont majoritaires et les propriétaires,
- Une difficulté des associations à mobiliser
  - pour participer aux projets, pour élaborer des projets voire même pour adhérer à l'association.
  - majorité des enfants qui participent aux activités proposées par Saint-Denis Enfance à l'école de la Chaumière sont originaires de Saint-François et non de la Chaumière.

## Perspectives

- L'association de la Chaumière,
  - seule association présente sur le territoire / activités pour les enfants.
  - Emploi aidés pour mener plus d'actions (éventuellement formation CAP) => travail avec adultes
- Sensibiliser / mobiliser pour que les enfants du quartier participent aux activités périscolaires
  - LERKA
    - actions culturelles périscolaires
    - école de la Chaumière
  - Saint-Denis Enfance,
    - association basée sur Ste-Clotilde
    - activités périscolaires culturelles et socio-éducatives
  - Une association de volley
    - activités périscolaires
    - présence de deux éducateurs.
- Des ressources humaines nécessaires sur le territoire
  - adulte relais nécessaire sur ce quartier
  - Travail partenarial : mobilisation des dispositif de droit commun dans le cadre du territoire de veille



# Cadre de Vie

## Etat des lieux

- *Le quartier de la Chaumière a été créé en 1966*
  - *espace résidentiel privé composé d'un ensemble de copropriétés comportant environ 400 logements*
  - *La ville de Saint-Denis est présente dans la copropriété en tant que propriétaire de l'emprise et des bâtiments de l'école.*
- SDF « squattent la ravine »
  - Situations de grande précarité
  - Problème de nuisances et de vivre ensemble
- Problème de non décence de nombreux logements
  - Logements anciens sans réhabilitation et avec problématiques d'entretien
  - Sur peuplement
  - Autre manière d'habiter

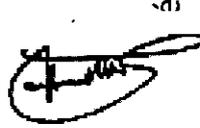
## Perspectives

- Malgré le domaine privé 
  - Opérations d'entretien
  - Opérations de sensibilisation
  - Résultat très faible => retour des dépôts / dégradations très rapide
- Travail du CCAS sur le relogement des SDF
- Enquêtes menées dans les logements qui diagnostic la non décence plus que l'insalubrité 

# Citoyenneté

## Etat des lieux

- Incivilités / sécurité / prévention
  - Nuisances, rassemblement, insécurité, notamment dans la rue des hibiscus
  - École
    - dégradations et intrusions dans l'école en semaine et week end (excréments à l'intérieur de l'école, ...) / La cour de l'école est utilisée illégalement pour des activités de loisirs.
    - les enfants continuent de monter sur le toit et de pénétrer dans l'enceinte de l'école le soir et le we
    - Les services de la mairie ont de nombreuses fois effectué des travaux afin de permettre la sécurisation de l'école mais ces derniers sont systématiquement détruits.



Signé électroniquement par :  
Gilbert ANNETTE  
Le 26/11/2016 00:03

à

- activités scolaires, éducatives, culturelles et culturelles sont difficiles à concilier
- Secteur fortement surveillé dans le cadre de la radicalisation

## Perspectives

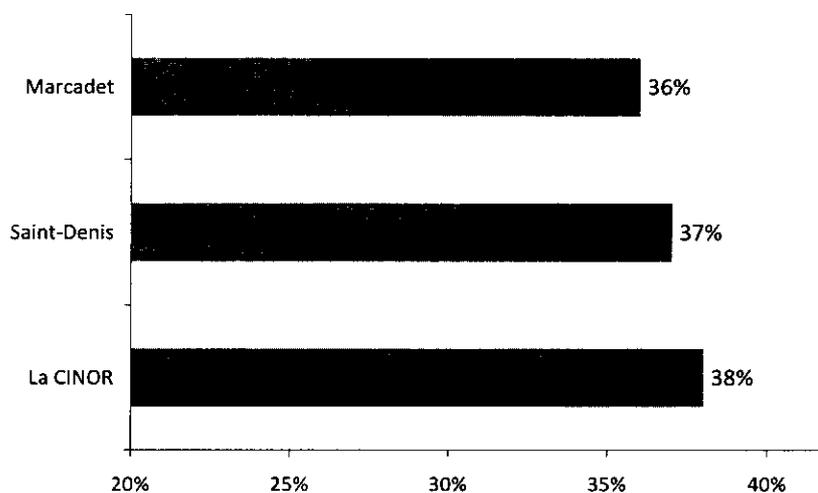
- Gardiennage de l'école :
  - Loger le gardien
    - vigile faisant parti de la communauté mahoraise afin qu'il puisse surveiller l'établissement le week-end et effectuer de petits travaux de nettoyage
    - sensibilise les élèves dans l'établissement
    - sensibilise les habitants pour mieux respecter l'établissement
  - Un agent de sécurité va également être mis à la disposition de l'école (actuellement agent repéré par la Direction Prévention Sécurité).
- Action de l'AMAFAR (Lutte contre les incivilités)  
débutera à la rentrée 2016, un éducateur spécialisé accompagnera 20 enfants identifiés par le Directeur d'école comme ayant des problèmes de comportement, d'intégration ou d'échec scolaire.
- Action du CAP :  
le CAP proposait des activités. Un bilan des actions doit être mené afin de proposer une nouvelle stratégie de prévention
- Groupe local de sécurité et de prévention :  
dans le cadre de la stratégie territoriale, le secteur de la Chaumière a été désigné comme étant le premier groupe à créer, celui ci réunira tous les acteurs de la prévention et de la sécurité pour dresser un diagnostic et mettre en phase des propositions concrètes et adaptées au territoire.

**Quartier de Marcadet**  
Ville de Saint-Denis

## ● Plus d'1 personne sur 3 sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté estimé en 2011 en %

Source : Estimations Compas, d'après Insee DGI 2011



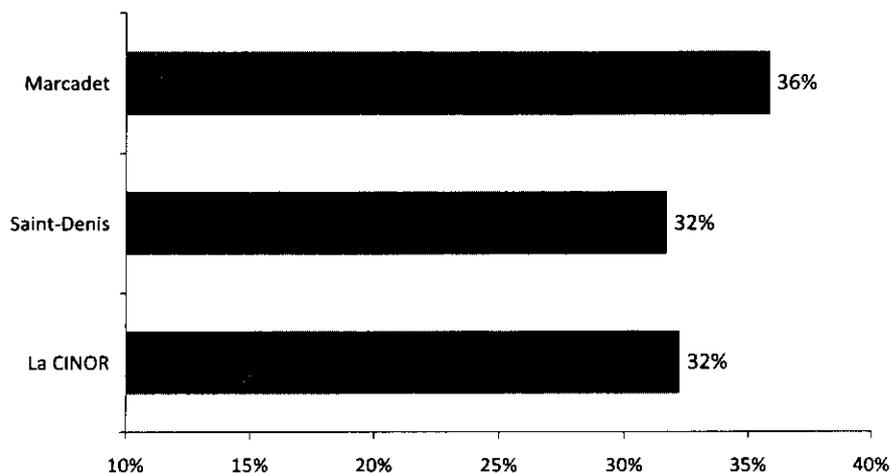
- En 2011, 50% de la population du quartier possèdent un niveau de vie inférieur à 1 230 €.
- 36% de la population du quartier vit en dessous du seuil de pauvreté national (977 € par mois).

### Chiffre clé :

Sur Marcadet, 46% des allocataires ont des revenus dépendant de moitié des prestations sociales en 2013

Part des allocataires dont les revenus dépendent à 100% des prestations

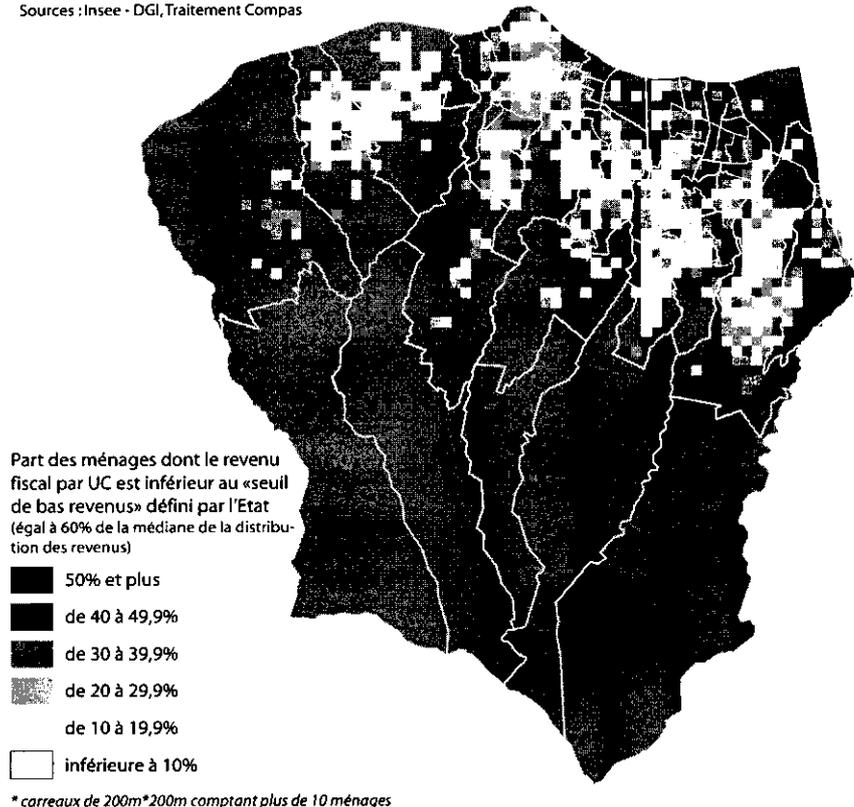
Source : CNAF 31/12/2013



- 36% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant totalement des prestations sociales.

Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus  
données carroyées\* au 31 décembre 2010

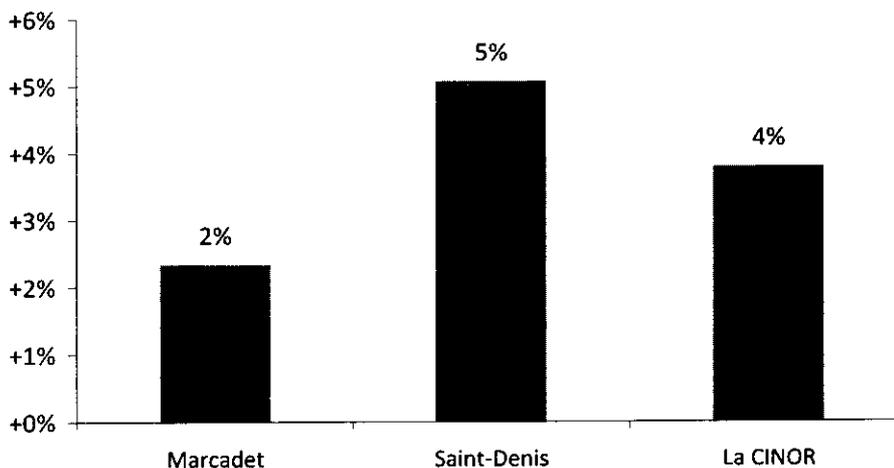
Sources : Insee - DGI, Traitement Compas



● Une hausse de la population entre 2006 et 2011

Evolution de la population entre 2006 et 2011 (%)

Source : Insee RP 2011



● Entre 2006 et 2011, sur le quartier de Marcadet, on observe une augmentation du nombre d'habitants (+2%). 12 046 personnes résident sur le quartier en 2011.

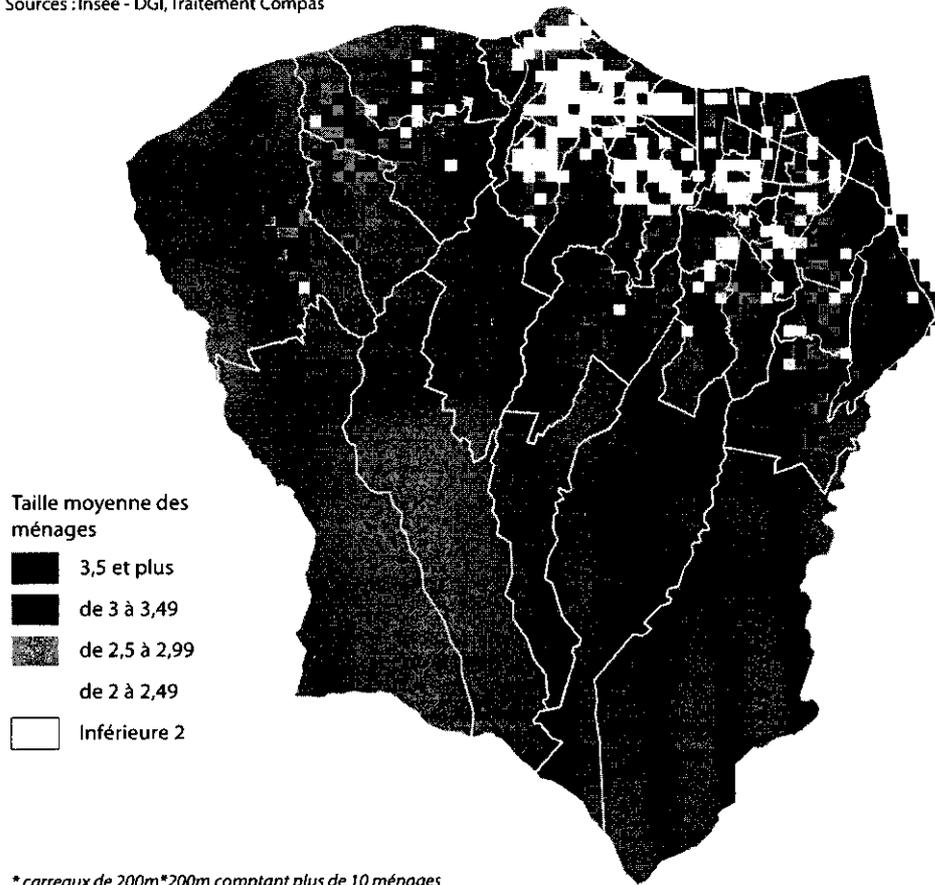
● Les décohabitations et le vieillissement de la population induisent un rétrécissement de la taille moyenne des ménages sur la commune (-7% entre 2006 et 2011 sur Saint-Denis).

Chiffre clé :

Sur Marcadet, 2,2 personnes par ménage en 2011 et 2,3 en 2006

Taille moyenne des ménages  
données carroyées\* au 31 décembre 2010

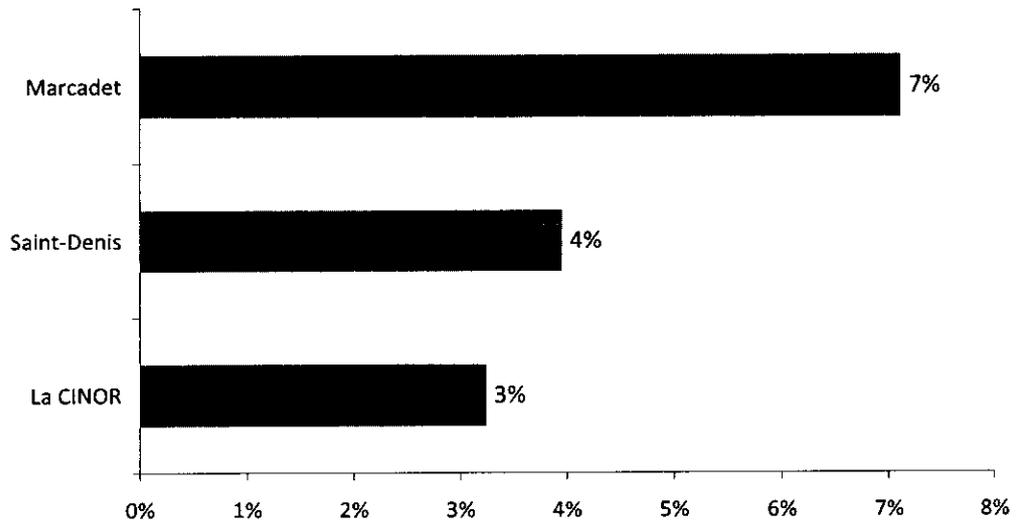
Sources : Insee - DGI, Traitement Compas



\* carreaux de 200m\*200m comptant plus de 10 ménages

Part de la population immigrée (%)

Source : Insee RP 2011



● 7% de la population du quartier est immigrée en 2011 (c'est à dire une population née étrangère à l'étranger et résidant en France).

● Une population marquée par la présence importante de personnes seules

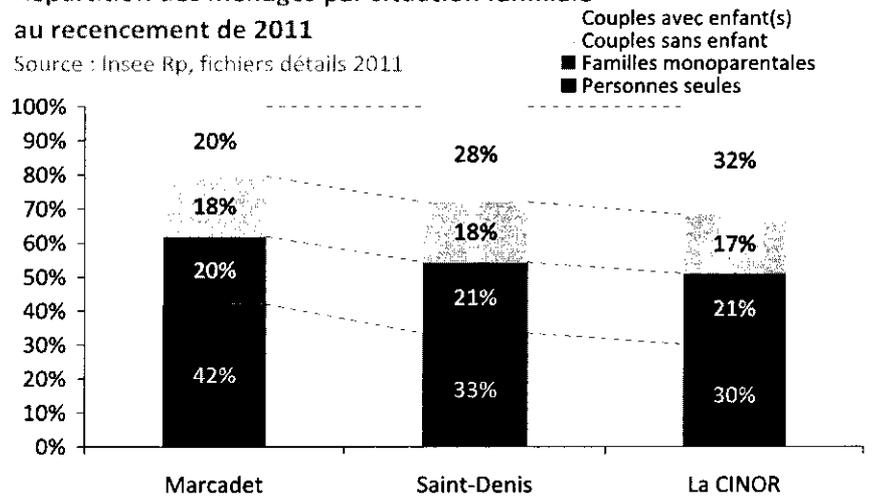
**Chiffre clé :**

Sur le quartier de Marcadet, les ménages monoparentaux ont augmenté de 10% depuis 2006

● Sur Marcadet, 42% des ménages sont des personnes seules.

Répartition des ménages par situation familiale au recensement de 2011

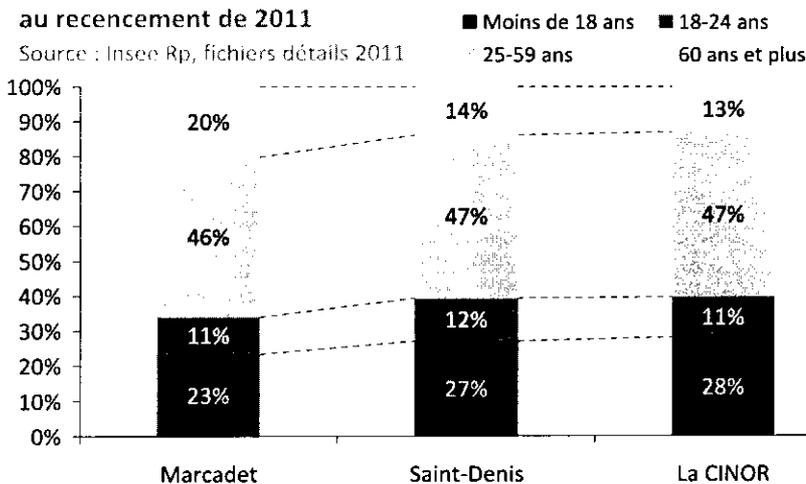
Source : Insee Rp, fichiers détails 2011



● 45 % de la population est masculine (5 460 hommes). 25% des hommes de 30-59 ans sont seuls (18% sur Saint-Denis).

Répartition de la population par tranche d'âge au recensement de 2011

Source : Insee Rp, fichiers détails 2011



**Chiffre clé :**

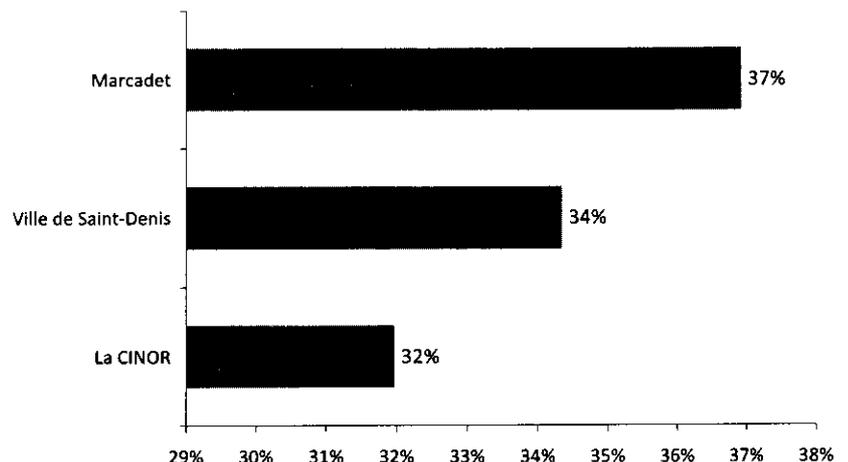
Sur Marcadet, on compte 1,3 jeune de moins de 20 ans pour 1 personne de 60 ans et plus (2,2 sur Saint-Denis)

● 46% de la population est âgée de 25 à 59 ans.

● 37% des enfants mineurs sont vulnérables sur le plan socio-éducatif, soit 1 035 jeunes.

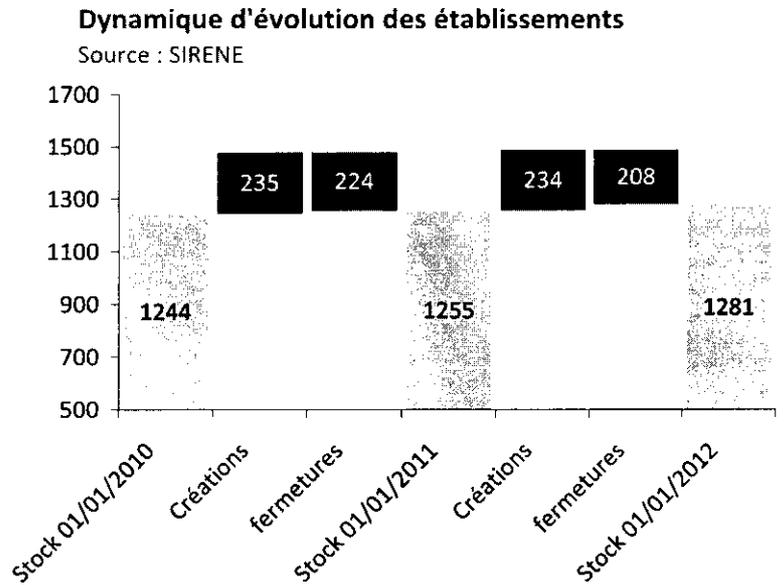
Part des enfants mineurs vulnérables sur le plan socio-éducatif

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



● Un emploi salarié aussi développé sur le quartier qu'ailleurs

**Chiffre clé :**  
 Sur Marcadet, 30% des établissements emploient au moins 1 salarié



● Sur Marcadet, on compte 1 281 établissements en 2012, soit 26 de plus que l'année précédente.

● Alors même que 21% des femmes de 15 ans et plus sont de haut niveau de formation (scolarisation terminée), 23% d'entre elles ont accès à un poste de cadre.

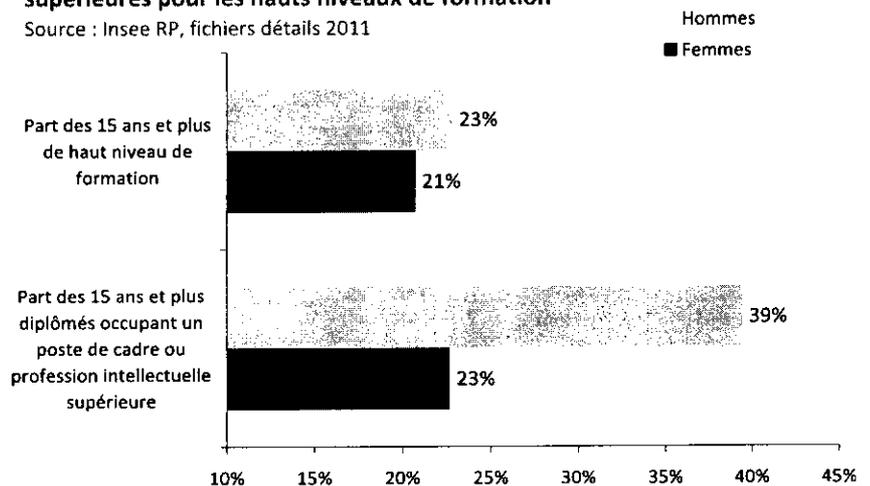
● Le taux d'activité féminin a progressé légèrement plus vite sur Marcadet (+5,5 points entre 2006 et 2011) qu'à l'échelle de la ville (+5 points). Il atteint ainsi 79% sur le quartier, contre 91% chez les hommes de 25-54 ans. Le taux d'activité des hommes a progressé moins vite que celui des femmes.

**Chiffre clé :**  
 15% des actifs occupés du quartier quittent la commune pour accéder à leur emploi (proportion inférieure à Saint-Denis)

**Chiffre clé :**  
 28% des jeunes de 15-24 ans du quartier ne sont ni en étude ni en emploi en 2011 (27% sur Saint-Denis)

**Accès aux postes de cadre et professions intellectuelles supérieures pour les hauts niveaux de formation**

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



## ● Une précarité de l'activité plus marquée sur le quartier

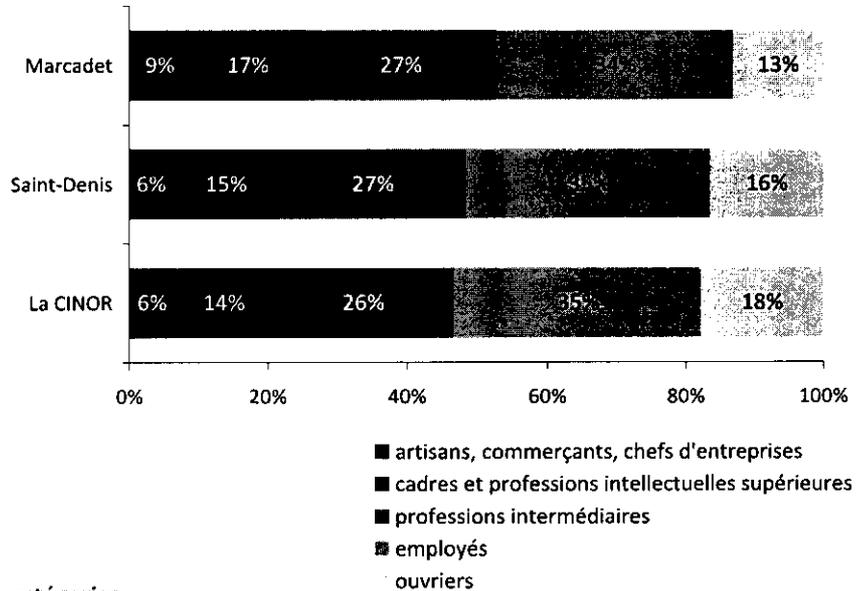
### Chiffre clé :

Sur Marcadet, 51% des femmes ont un bas niveau de formation et 45% des hommes (47 et 43% sur Saint-Denis)

● Sur Marcadet, la part des bas niveaux de formation est supérieure à celle relevée sur Saint-Denis (et celle des hauts niveaux identique). Pour autant, la proportion de cadres est supérieure sur Marcadet et celle d'ouvriers inférieure.

### Répartition des actifs occupés selon leur catégorie socio-professionnelle

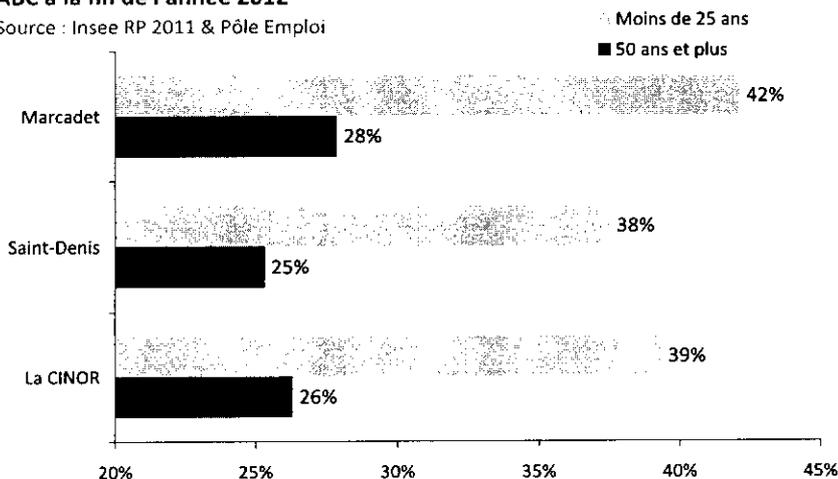
Source : Insee Rp 2011



### Indice de chômage estimé selon l'âge des DEFM des catégories

ABC à la fin de l'année 2012

Source : Insee RP 2011 & Pôle Emploi



● 42% des 15-24 ans sont demandeurs d'emploi sur Marcadet à la fin de l'année 2012. L'indice de chômage des jeunes est donc supérieur de 14 points à celui des actifs en fin de carrière.

● Les hommes présentent un indice de chômage plus élevé que celui des femmes (39% contre 37% à la fin de l'année 2012).

### Indice de chômage estimé selon le sexe des DEFM des catégories ABC à la fin de l'année 2012

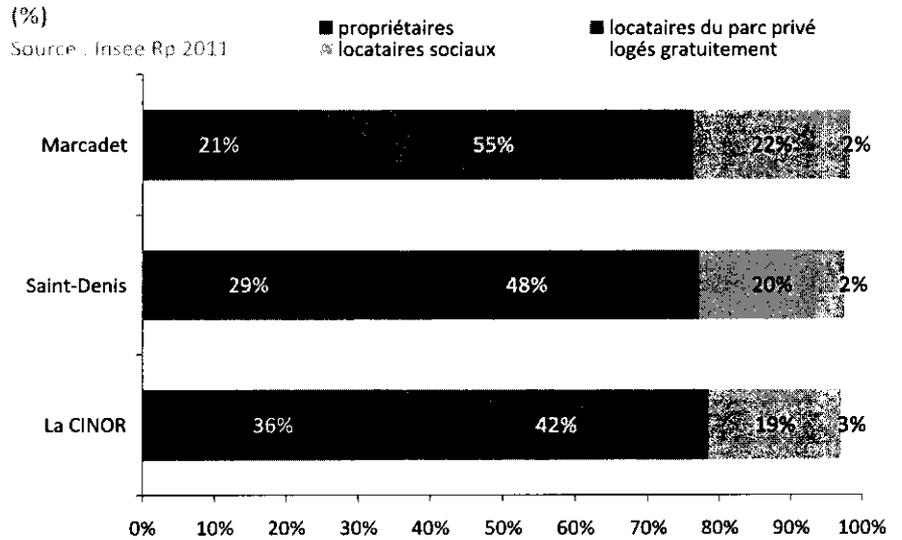
Source : Insee RP 2011 & Pôle Emploi



● Un habitat marqué par le logement collectif

**Chiffre clé :**  
 Sur Marcadet, on compte 5 logements collectifs pour 1 logement individuel

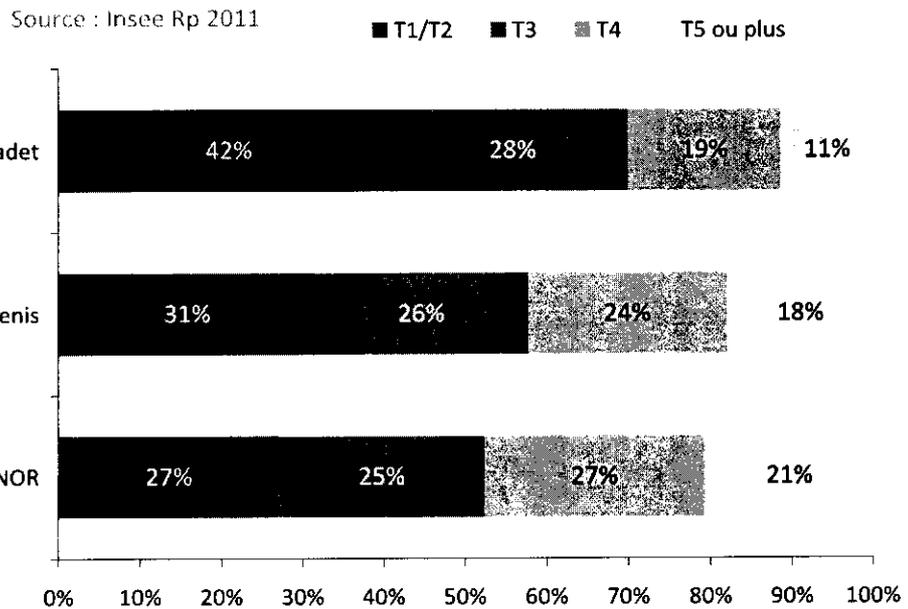
Répartition des résidences principales par statut d'occupation (%)



● En 2011, 55% des ménages sont locataires d'un logement privé sur le quartier. 21% des ménages sont propriétaires.

● Une proportion importante de petits logements

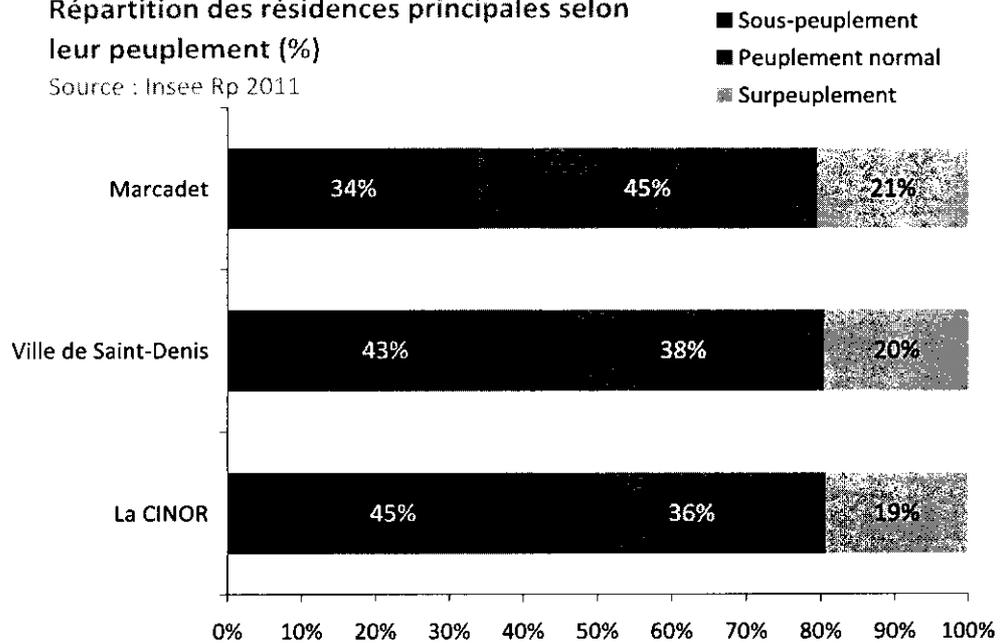
Répartition des logements par type (%)



● En 2011, 42% des logements du quartier de Marcadet sont des petits logements (composés d'1 ou 2 pièces). En comparaison, sur Saint-Denis, ces petits logements représentent 31% du parc.

Répartition des résidences principales selon leur peuplement (%)

Source : Insee Rp 2011

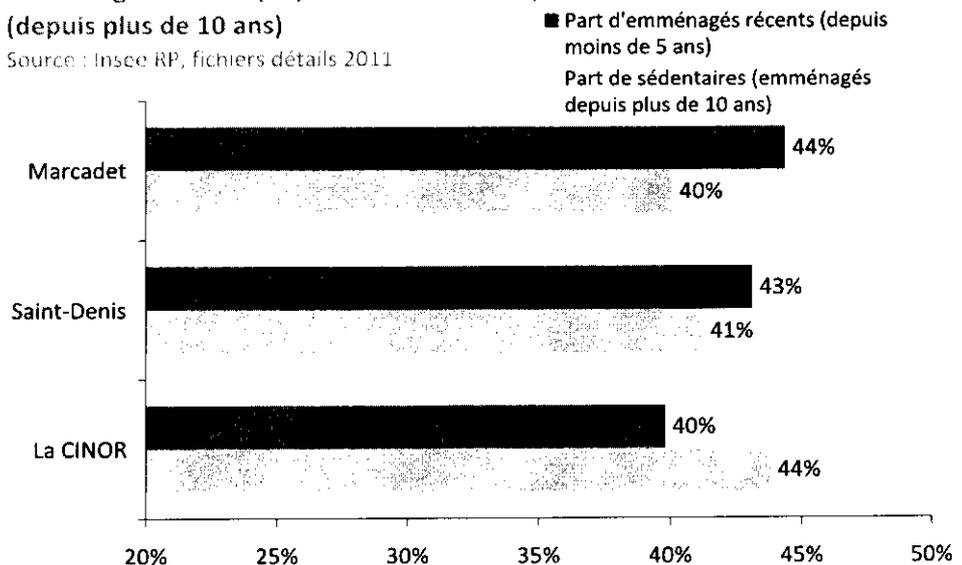


- La proportion importante de personnes seules mais aussi de petits logements fait que le peuplement dit «normal» des logements est sur-représenté sur le quartier (45%, et 38% sur Saint-Denis).

- Moins de la moitié des ménages est dans son logement depuis moins de 5 ans en 2011

Emménagés récents (depuis moins de 5 ans) et sédentaires (depuis plus de 10 ans)

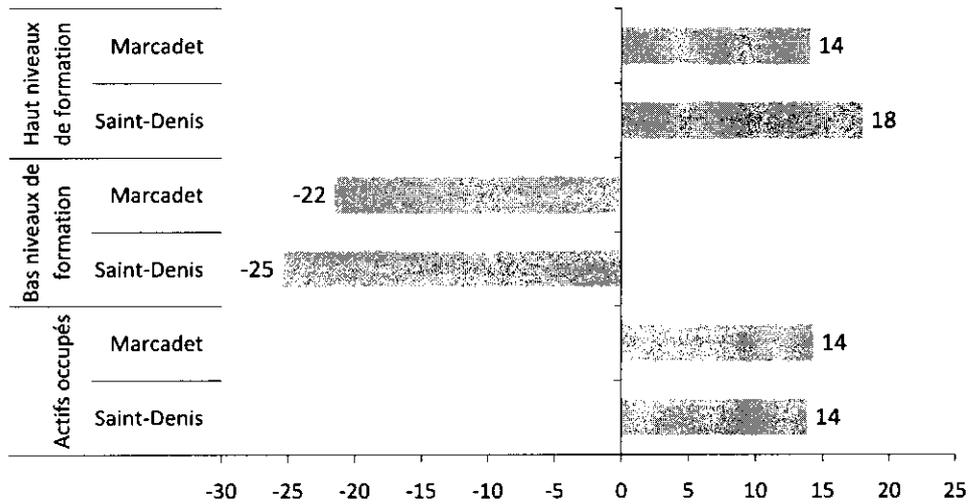
Source : Insee RP, fichiers détails 2011



- Sur Marcadet, 44% ont emménagé depuis moins de 5 ans dans leur logement. 40% le sont depuis plus de 10 ans.

Ecart entre les emménagés récents et les ménages présents depuis 5 ans et plus (en point sur la part de chaque indicateur)

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



**Chiffre clé :**

Sur Marcadet, 1,1 ménage emménagé récemment pour 1 ménage sédentaire

- Sur Marcadet, comme sur saint-Denis, les emménagés récents sont plus souvent diplômés que ceux présents depuis 10 ans ou plus.
- Ils sont aussi plus souvent actifs occupés.

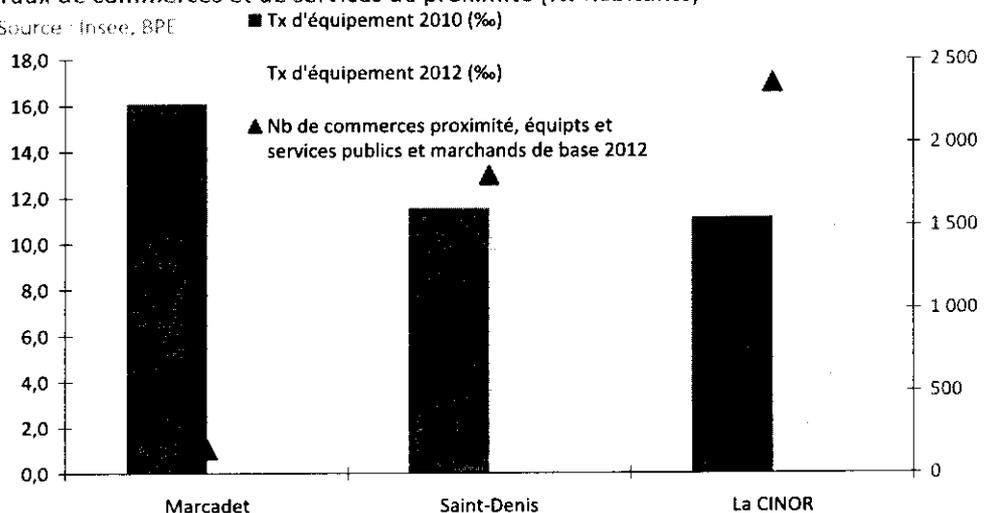
● Offre en équipement sur le territoire

**Chiffre clé :**

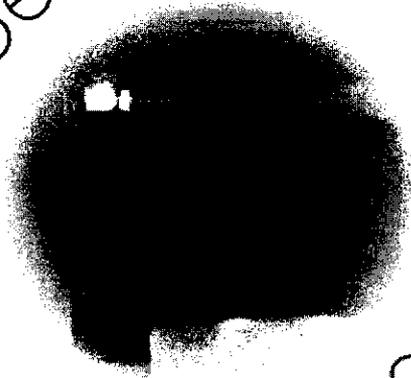
16 équipements pour 1 000 habitants sur le quartier de Marcadet

Taux de commerces et de services de proximité (% habitants)

Source : Insee, BPE



Au Service



du Sens

compas



Au service du sens

[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Nos outils : <http://www.e-compas.fr/>

Nos publications : <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Notre base documentaire : <http://www.lecompas.fr/base-documentaire>

Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale

Compas - Strasbourg

41, Bd Clemenceau

67000 Strasbourg

Tel. : 03 90 41 09 18

Compas - Nantes (siège social)

15 ter, bd Jean Moulin

44100 Nantes Cedex 4

Tel. : 02 51 80 69 80

Compas - Paris

13, rue Alphonse Daudet

75014 Paris Cedex

Tel. : 01 45 86 18 52

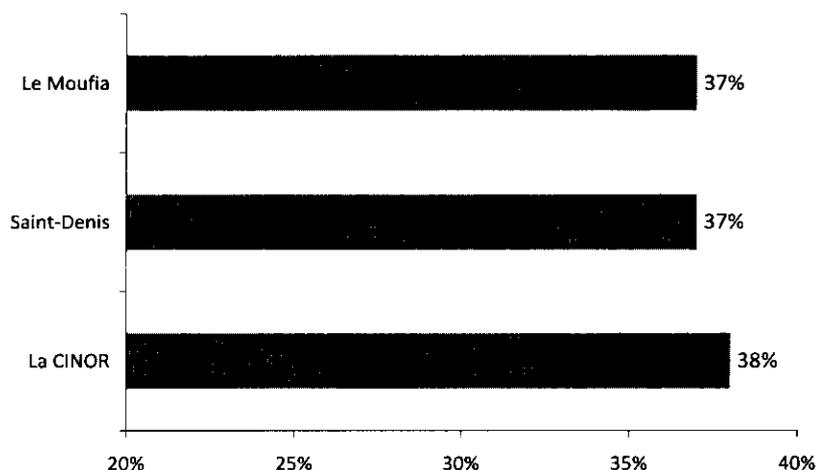
AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161119-16613-DE  
en date du 28/11/2016 ; REFERENCE ACTE : 16613

**Quartier du Moufia**  
Ville de Saint-Denis

## ● 37% des habitants sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté estimé en 2011 en %

Source : Estimations Compas, d'après Insee DGI 2011



● En 2011, 50% de la population du quartier possèdent un niveau de vie inférieur à 1 165 €.

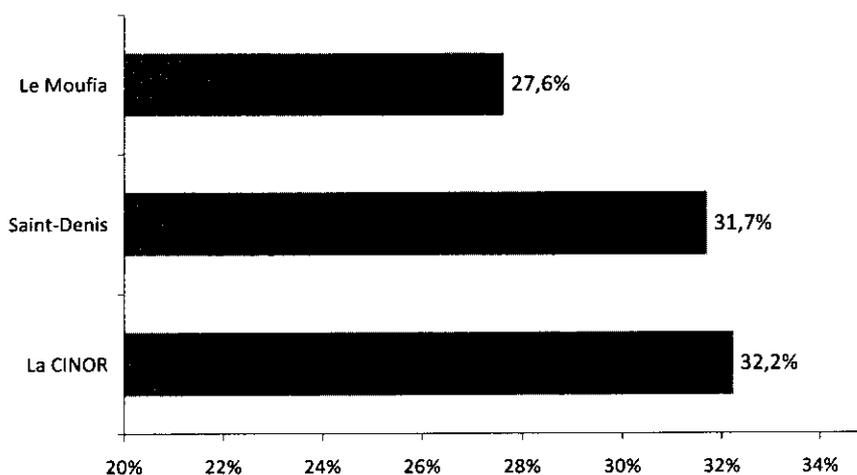
● 37% de la population du quartier vit en dessous du seuil de pauvreté national (977 € par mois).

### Chiffre clé :

Sur Le Moufia, 37% des allocataires ont des revenus dépendant de moitié des prestations sociales en 2013

Part des allocataires dont les revenus dépendent à 100% des prestations

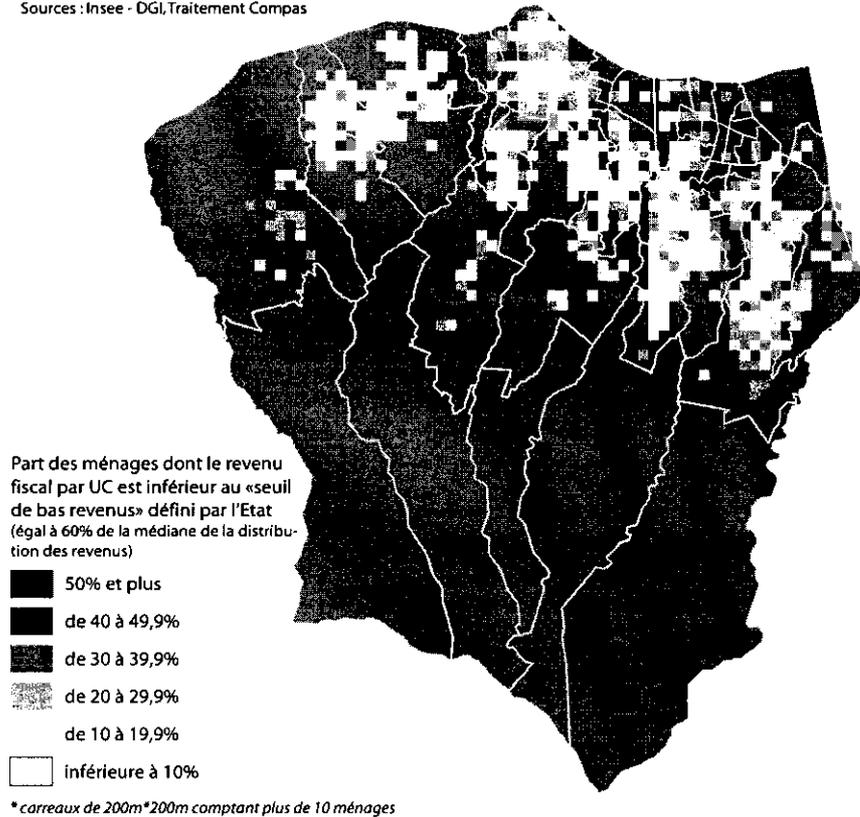
Source : CNAF 31/12/2013



● 28% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant totalement des prestations sociales.

## Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus données carroyées\* au 31 décembre 2010

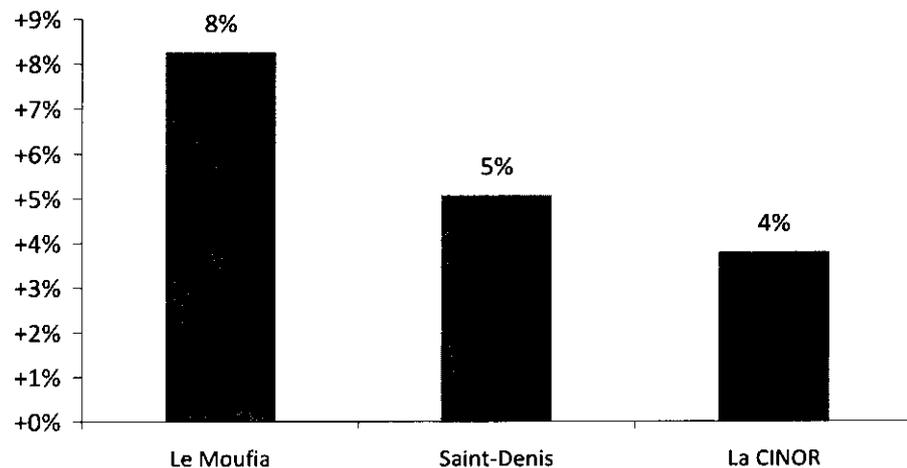
Sources : Insee - DGI, Traitement Compas



## ● Une hausse de la population entre 2006 et 2011

### Evolution de la population entre 2006 et 2011 (%)

Source : Insee RP 2011



● Entre 2006 et 2011, sur le quartier du Moufia, on observe une hausse du nombre d'habitants (+8%). **15 167 personnes résident sur le quartier en 2011.**

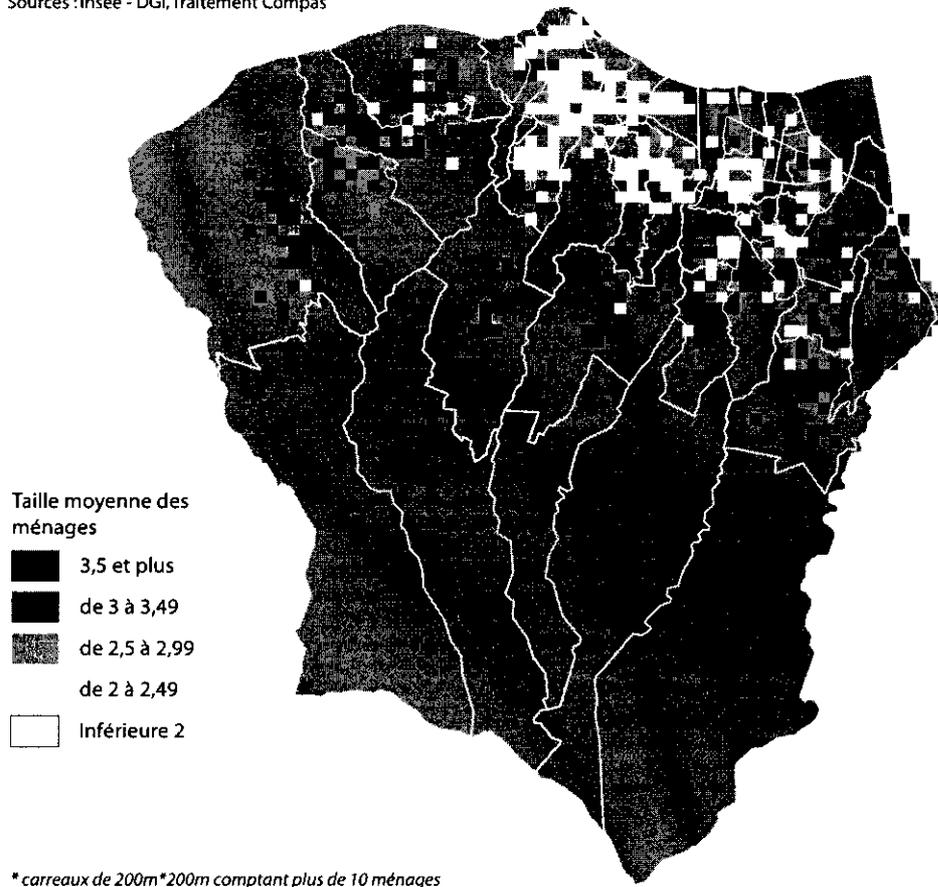
● Les décohabitations et le vieillissement de la population induisent un rétrécissement de la taille moyenne des ménages sur la commune (-7% entre 2006 et 2011 sur Saint-Denis).

### Chiffre clé :

Sur Le Moufia, 2,3 personnes par ménage en 2011 et 2,6 en 2006

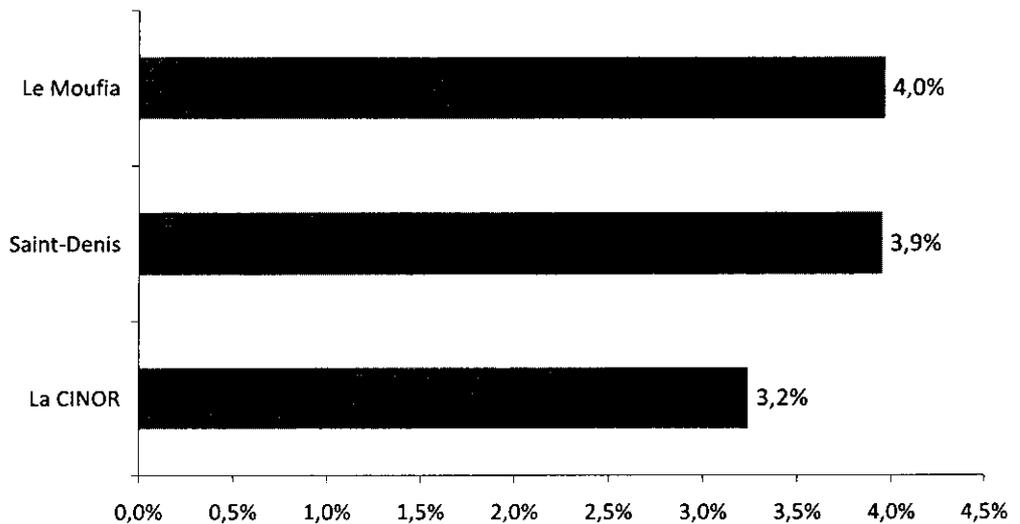
### Taille moyenne des ménages données carroyées\* au 31 décembre 2010

Sources : Insee - DGI, Traitement Compas



### Part de la population immigrée (%)

Source : Insee RP 2011



● 4% de la population du quartier est immigrée en 2011 (c'est à dire une population née étrangère à l'étranger et résidant en France).

● Une population marquée par la présence importante de personnes seules

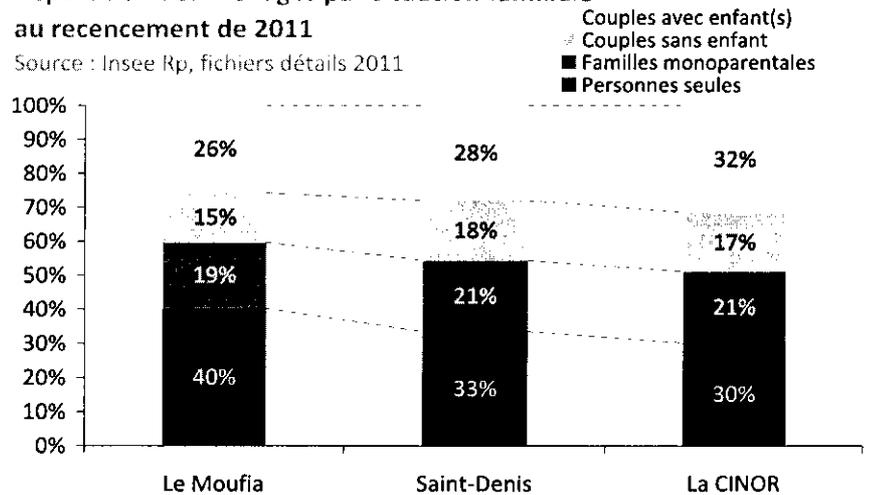
**Chiffre clé :**

Sur le quartier du Moufia, les ménages monoparentaux ont augmenté de 27% depuis 2006

● Sur Le Moufia, 40% des ménages sont des personnes seules.

Répartition des ménages par situation familiale au recensement de 2011

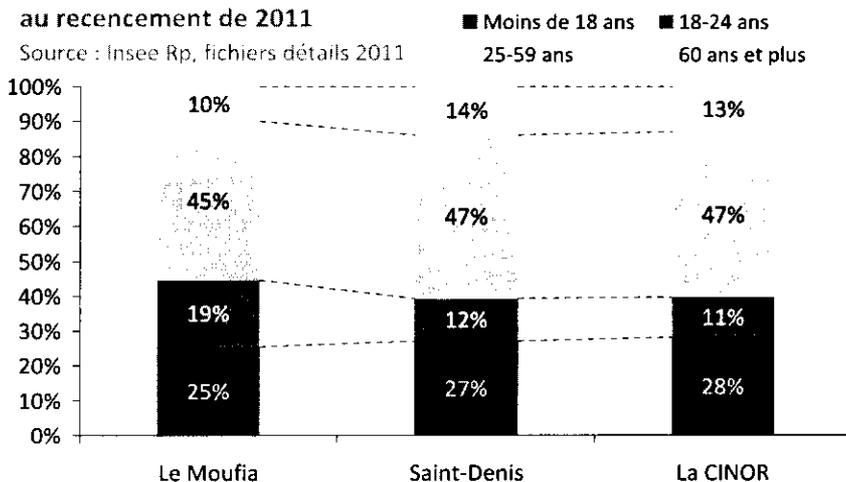
Source : Insee Rp, fichiers détails 2011



● 46 % de la population est masculine (7 044 hommes). 19% des hommes de 30-59 ans sont seuls (18% sur Saint-Denis).

Répartition de la population par tranche d'âge au recensement de 2011

Source : Insee Rp, fichiers détails 2011



**Chiffre clé :**

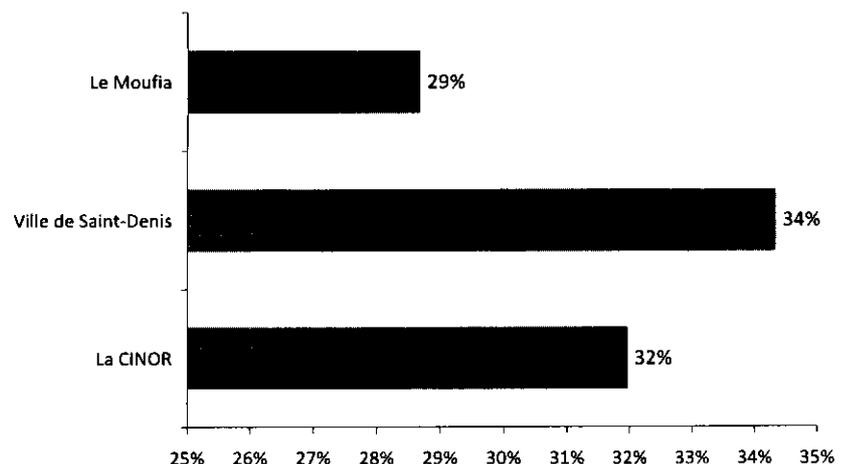
Sur Le Moufia, on compte 3,1 jeunes de moins de 20 ans pour 1 personne de 60 ans et plus (2,2 sur Saint-Denis)

● 45% de la population est âgée de 25 à 59 ans.

● 29% des enfants mineurs sont vulnérables sur le plan socio-éducatif, soit 1 114 jeunes.

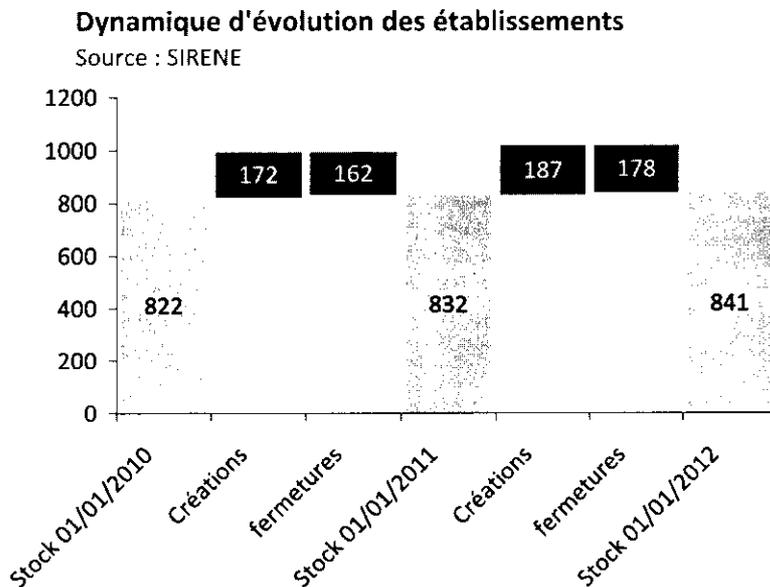
Part des enfants mineurs vulnérables sur le plan socio-éducatif

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



● Un emploi salarié relativement développé sur le quartier

**Chiffre clé :**  
 Sur Le Moufia, 29% des établissements emploient au moins 1 salarié



● Sur Le Moufia, on compte 841 établissements en 2012, soit 9 de moins que l'année précédente.

● Si 21% des femmes de 15 ans et plus sont de haut niveau de formation (scolarisation terminée), seulement 21% d'entre elles ont accès à un poste de cadre.

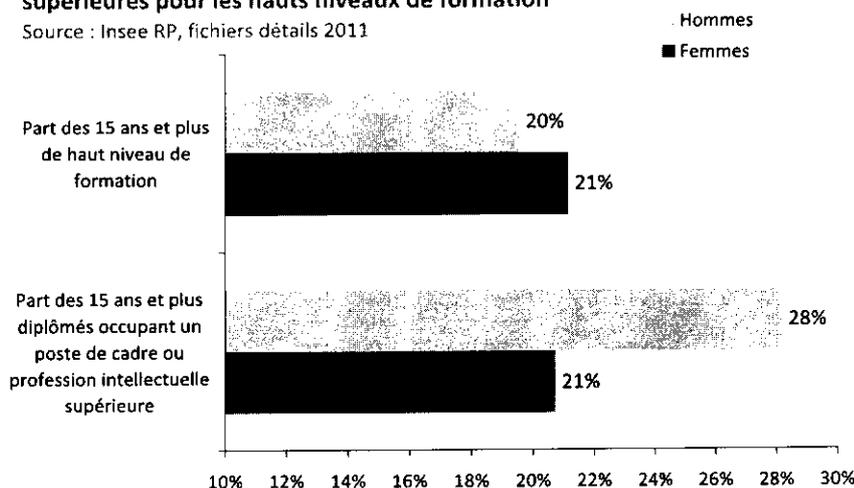
● Le taux d'activité féminin a progressé sur Le Moufia au même rythme qu'à l'échelle de la ville (+5 points entre 2006 et 2011). Il atteint ainsi 82% sur le quartier, contre 92% chez les hommes de 25-54 ans. Le taux d'activité des hommes a, quant à lui, très peu progressé sur le quartier (+0,6 point sur la même période).

**Chiffre clé :**  
 20% des actifs occupés du quartier quittent la commune pour accéder à leur emploi (18% sur Saint-Denis)

**Chiffre clé :**  
 22% des jeunes de 15-24 ans du quartier ne sont ni en étude ni en emploi en 2011 (27% sur Saint-Denis)

**Accès aux postes de cadre et professions intellectuelles supérieures pour les hauts niveaux de formation**

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



● Une précarité de l'activité relativement proche de celle observée sur la commune

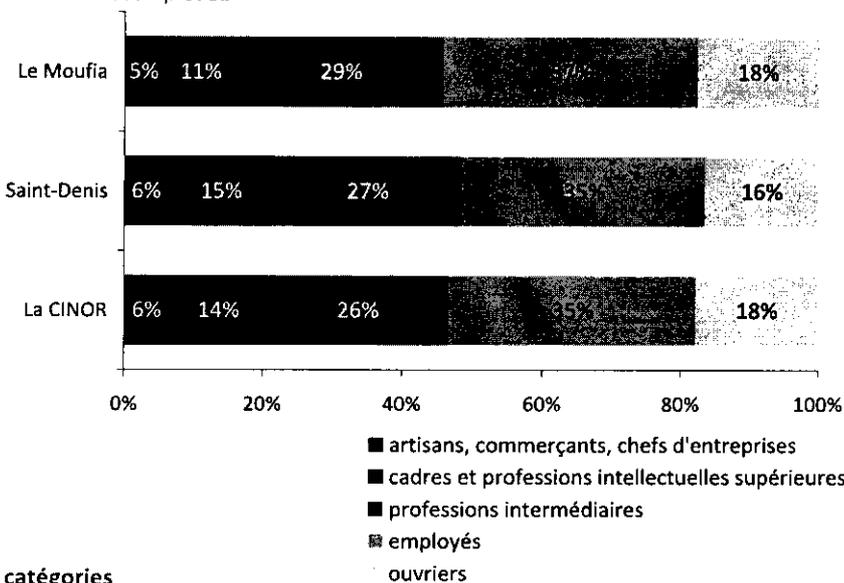
**Chiffre clé :**

Sur Le Moufia, 44% des femmes ont un bas niveau de formation et 42% des hommes (47 et 43% sur Saint-Denis)

● Sur Le Moufia, les niveaux de formation sont proches de ceux relevés sur Saint-Denis. Cela se répercute sur les catégories socio-professionnelles des actifs occupés dont la répartition est proche de celle de la ville.

Répartition des actifs occupés selon leur catégorie socio-professionnelle

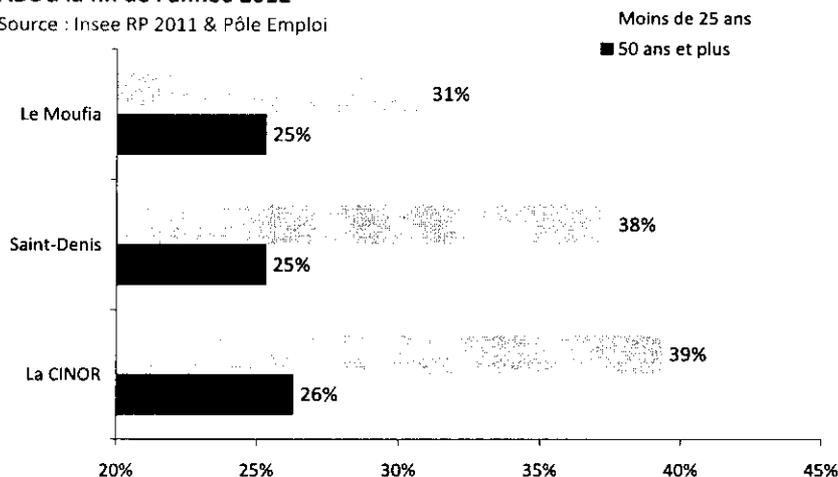
Source : Insee Rp 2011



Indice de chômage estimé selon l'âge des DEFM des catégories

ABC à la fin de l'année 2012

Source : Insee RP 2011 & Pôle Emploi

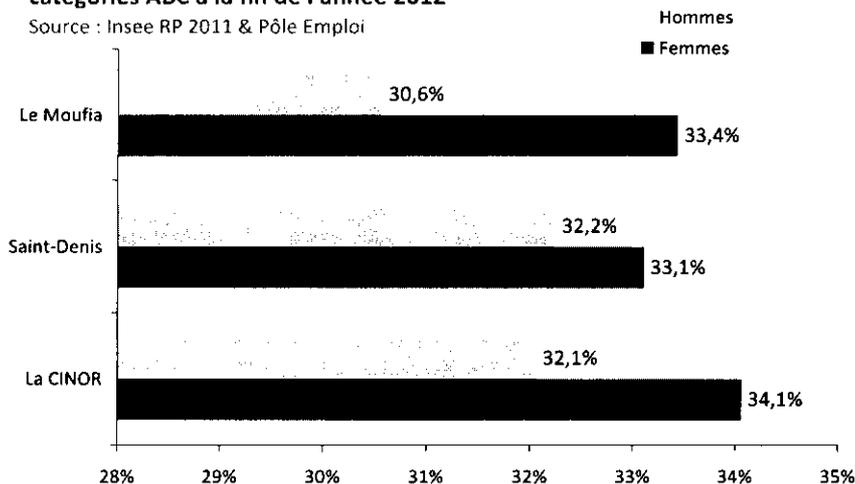


● 31% des 15-24 ans sont demandeurs d'emploi sur Le Moufia à la fin de l'année 2012. L'indice de chômage des jeunes est donc supérieur de 6 points à celui des actifs en fin de carrière.

● Les hommes présentent un indice de chômage moins élevé que celui des femmes (31% contre 33% à la fin de l'année 2012).

Indice de chômage estimé selon le sexe des DEFM des catégories ABC à la fin de l'année 2012

Source : Insee RP 2011 & Pôle Emploi

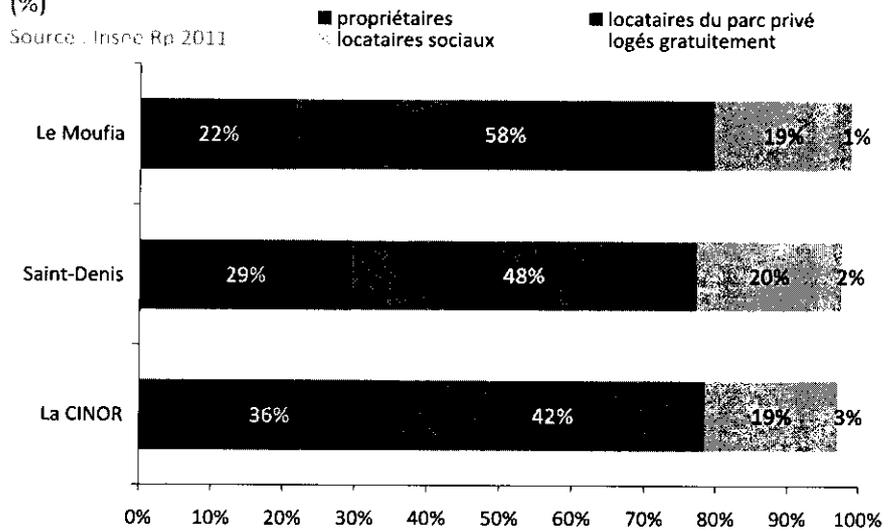


● Un habitat marqué par le logement collectif

**Chiffre clé :**  
 Sur Le Moufia, on compte  
 2,2 logements collectifs  
 pour 1 logement individuel

Répartition des résidences principales par statut d'occupation (%)

Source : Insee Rp 2011

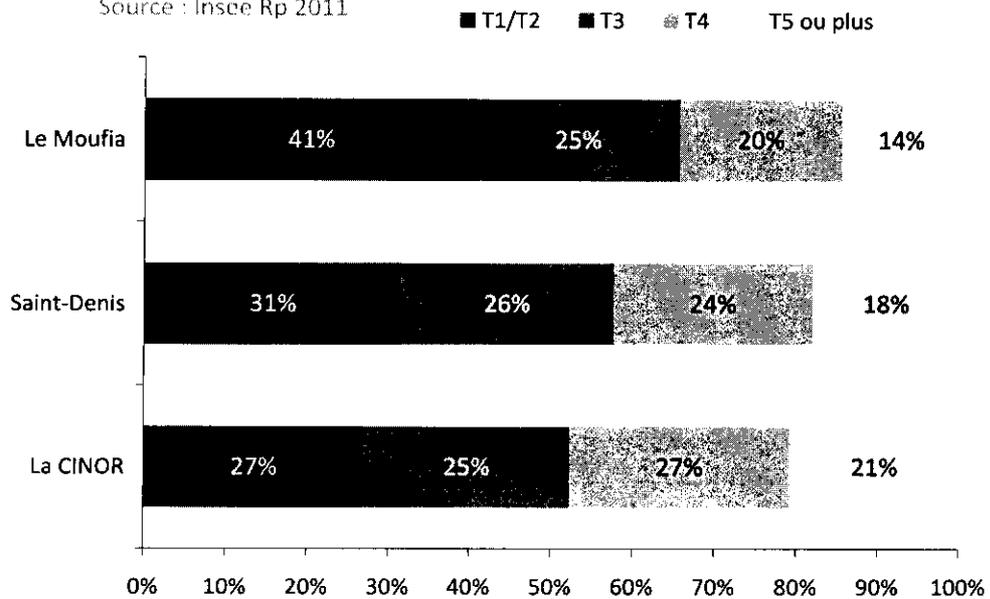


● En 2011, 58% des ménages sont locataires d'un logement privé sur le quartier. 22% des ménages sont propriétaires.

● Une proportion importante de petits logements

Répartition des logements par type (%)

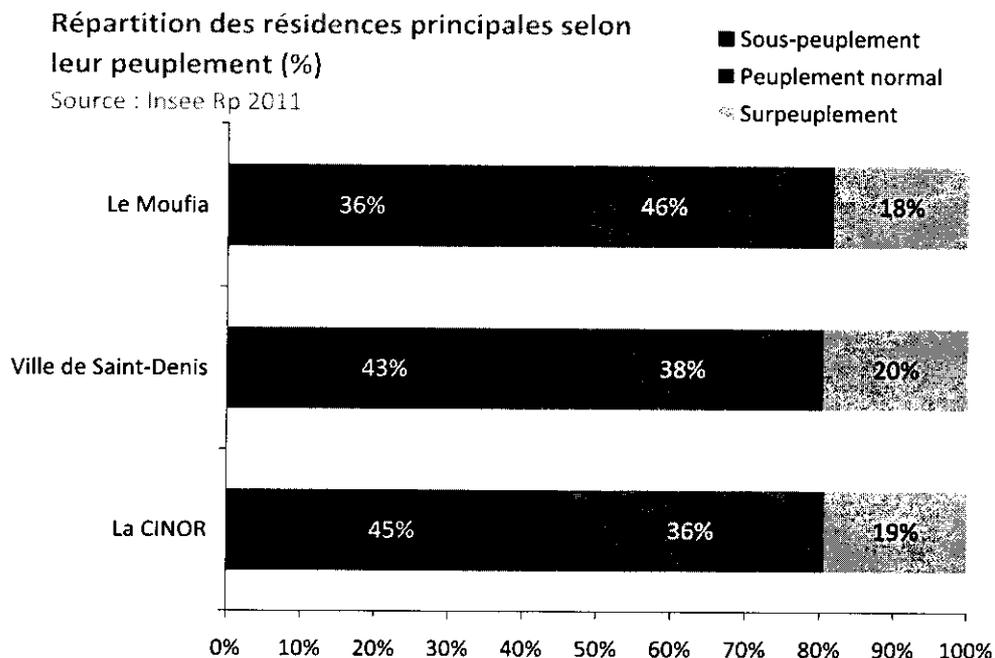
Source : Insee Rp 2011



● En 2011, 41% des logements du quartier du Moufia sont des petits logements (composés d'1 ou 2 pièces). En comparaison, sur Saint-Denis, ces petits logements représentent 31% du parc.

Répartition des résidences principales selon leur peuplement (%)

Source : Insee Rp 2011

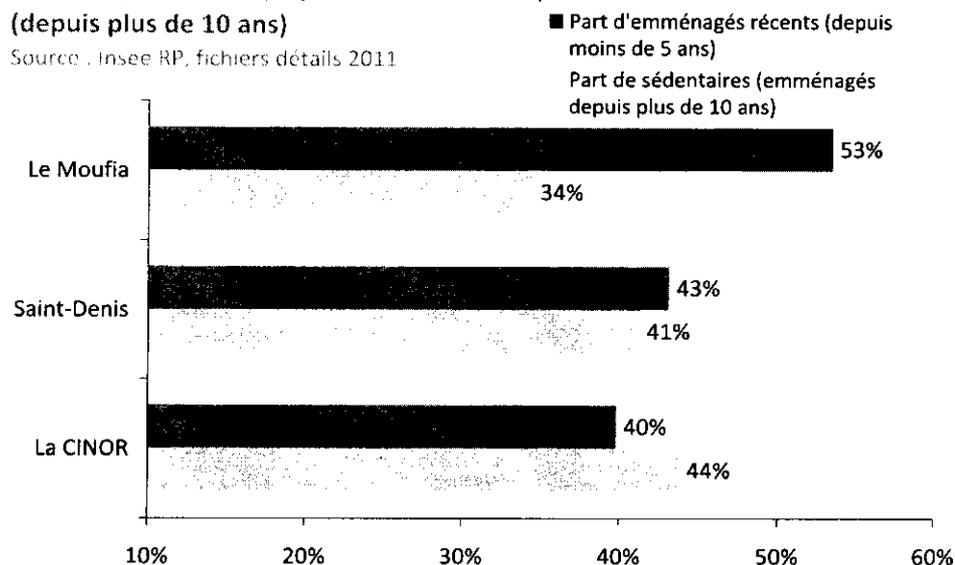


- La proportion importante de personnes seules mais aussi de petits logements fait que le peuplement dit «normal» des logements est sur-représenté sur le quartier (46%, et 38% sur Saint-Denis).

- La moitié des ménages est dans son logement depuis moins de 5 ans en 2011

Emménagés récents (depuis moins de 5 ans) et sédentaires (depuis plus de 10 ans)

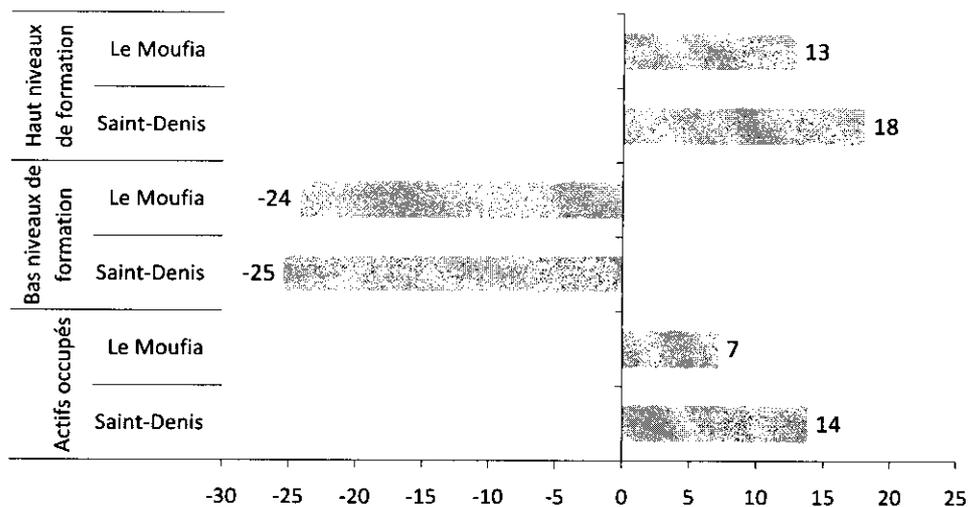
Source : Insee RP, fichiers détails 2011



- Sur Le Moufia, 53% ont emménagé depuis moins de 5 ans dans leur logement. 34% le sont depuis plus de 10 ans.

Ecart entre les emménagés récents et les ménages présents depuis 5 ans et plus (en point sur la part de chaque indicateur)

Source : Insee RP, fichiers détails 2011



Chiffre clé :

Sur Le Moufia, 1,6 ménage emménagé récemment pour 1 ménage sédentaire

- Sur Le Moufia, comme sur Saint-Denis, les emménagés récents sont plus souvent diplômés que ceux présents depuis 10 ans ou plus.
- Ils sont aussi plus souvent actifs occupés.

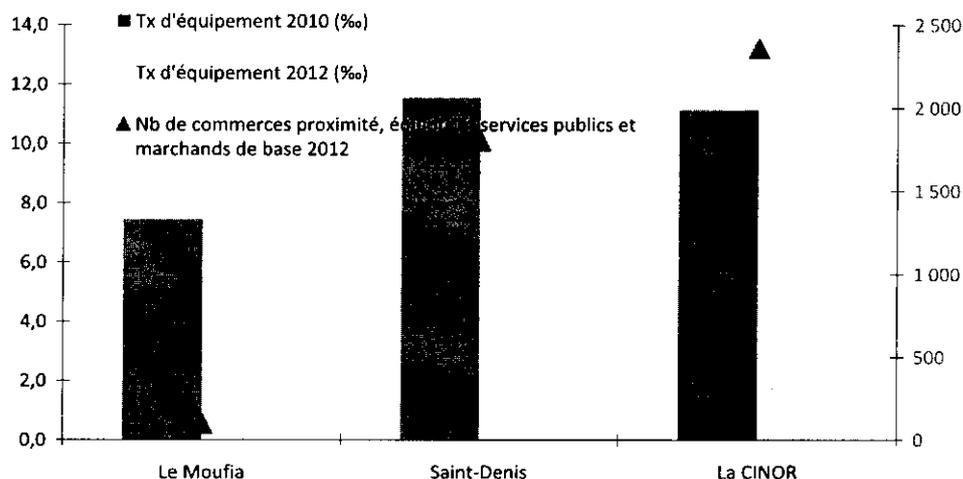
- Offre en équipement sur le territoire

Chiffre clé :

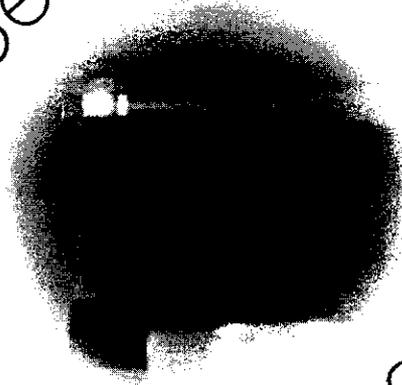
6,5 équipements pour 1 000 habitants sur le quartier du Moufia

Taux de commerces et de services de proximité (% habitants)

Source : Insee, BP1



Au Service



du Sens

compas



Au service du sens

[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Nos outils : <http://www.e-compas.fr/>

Nos publications : <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Notre base documentaire : <http://www.lecompas.fr/base-documentaire>

Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale

Compas - Strasbourg

41, Bd Clemenceau  
67000 Strasbourg  
Tel. : 03 90 41 09 18

Compas - Nantes (siège social)  
Le 26/11/2018 00.04

15 ter, bd Jean Moulin  
44100 Nantes Cedex 4  
Tel. : 02 51 80 69 80

Compas - Paris

13, rue Alphonse Daudet  
75014 Paris Cedex  
Tel. : 01 45 86 18 52

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161119-16613-DE  
en date du 28/11/2016 ; REFERENCE ACTE : 16613